

HALTE À LA POLLUTION !

GDE pollue et l'État ne fait rien !

La municipalité et l'association des riverains appellent les habitants à manifester

le 6 novembre à 10h00 devant la sous-préfecture !

DOSSIER :
Les risques industriels

P. 28 À 30

Une seconde classe orchestre s'accorde pour 3 ans.

Page 14



Sortir l'ermitage de l'oubli

Pages 32-33



Recyc Matelas Europe s'installe à Limay. Une première en France !

Page 8



Limay a peut-être son arbre extraordinaire

Page 31



La dynamique du Forum met les associations à la fête

Pages 18 à 20





M^{me} BOURÉ,
1^{re} Adjointe au Maire
*Politique de la Ville,
Vie Associative, Sports,
Coopération décentralisée.*
Permanence :
Lundi 14h30 à 17h.
Sur rendez-vous



M. BOUTRY,
2^e Adjoint au Maire
*Cadre de vie, Travaux,
Circulation,
Commission de sécurité,
Élections .*
Permanence :
Sur rendez-vous



M^{me} BOCK,
3^e Adjointe au Maire
*Action sociale, Handicap,
Insertion, Seniors,
Transports.*
Permanence :
Mercredi 15h à 17h.
Sur rendez-vous



M. NEDJAR,
4^e Adjoint au Maire
*Eau, Assainissement,
Traitement et valorisation
des déchets.*
Permanence :
Samedi 10h30 à 12h.
Sur rendez-vous



M^{me} NORMAND,
5^e Adjointe au Maire
*Culture, Scolaire,
Réussite éducative.*
Permanence :
Lundi 9h à 12h.
Sur rendez-vous



M. BRAMS,
6^e Adjoint au Maire
*Commerce, Artisanat,
Risques industriels,
Anciens combattants.*
Permanence :
Lundi 13h30 à 16h.
Sur rendez-vous



M^{me} COUTURIER,
7^e Adjointe au Maire
*Urbanisme, Habitat,
Logement,
Affaires foncières.*
Permanence :
Lundi 10h à 12h Urbanisme
14h30 à 17h Logement
Sur rendez-vous



M. ROUZIERE,
8^e Adjoint au Maire
*Petite enfance,
Enfance,
Parentalité.*
Permanence :
Samedi 10h à 12h.
Sur rendez-vous



M^{me} BOYER,
9^e Adjointe au Maire
Jeunesse.
Permanence :
Mercredi 10h à 12h.

Du transport sur la



ont raison de contester la politique de privatisation mise en œuvre par le gouvernement qui se traduit par un affaiblissement des investissements et une dégradation du service public.

Un rééquilibrage s'impose

A Limay, et plus largement sur la rive droite, la situation est intolérable ! Il est stupide de transporter tous les jours des milliers de personnes d'une rive à l'autre pour prendre le train à Mantes, alors qu'il existe des gares à Limay, Issou et Gargenville !

Vous êtes nombreux à galérer tous les jours dans les transports en commun pour aller au travail. La situation se dégrade car les investissements nécessaires n'ont malheureusement pas été réalisés alors que le nombre d'usagers progresse. La vie devient infernale ! Le prix exorbitant des logements oblige les plus démunis à habiter toujours plus loin de leur lieu de travail.

L'éloignement domicile/travail génère du stress, du temps perdu, de la fatigue et de la pollution. En évoquant ces difficultés, j'ai conscience de mettre sur la table une question fondamentale, à savoir : dans quelle société voulons-nous vivre ?

Les cheminots et les usagers ont raison d'UNIR leurs efforts pour exprimer leur colère face aux trains bondés, annulés ou en retard. Ils

Nous ne pouvons pas continuer ainsi ! Il est nécessaire d'engager une réflexion globale en mettant l'intérêt des usagers au centre de cette réflexion, et non pas les intérêts partisans d'une ville au détriment des autres.

La gare de Mantes-la-Jolie est saturée, les Ponts ont du mal à absorber les flux de voitures et de bus, le matin comme le soir. Alors que faire ?

Des propositions réalisables que l'on peut faire aboutir ensemble

Le rééquilibrage des flux entre les lignes de Mantes/ Poissy/Paris (rive gauche) et celles de Mantes/Conflans/Paris (rive droite) pour désengorger la gare de Mantes redynamiseront les gares de la rive droite. La gare de

rive droite, parlons-en !

Limay dispose de nombreux atouts : un parking gratuit, la proximité du Port, les potentialités de développement de ce quartier avec les terrains Solex.

Pour un gain de temps de plus d'une heure (aller/retour) par jour

Aux omnibus existants, il faut ajouter des semi-directs qui s'arrêteraient à toutes les gares de Mantes jusqu'à Meulan, et de Conflans, fileraient directement vers Paris. Ce qui se traduirait immédiatement par un gain de temps de transport, passant de 75 minutes actuellement, à 45 minutes demain. Soit, 60 minutes de gagnées par jour, auxquelles il faut ajouter un gain de temps en n'allant plus jusqu'à Mantes-la-Jolie en bus, mais directement à la gare de Limay !

La mise en œuvre de cette proposition nécessite que le STRDV (Syndicat des Transports de la Rive Droite) révise, le moment venu, les itinéraires des lignes de bus desservant les gares de la rive droite et que le STIF, le Syndicat des Transports d'Île-de-France, ajoute des lignes de bus pour aller à la Défense.

Il est évident que ces propositions, simples et réalistes, si elles étaient mises en œuvre, permettraient de redonner une nouvelle attractivité aux gares de la rive droite et au développement économique de cette rive.

Ces propositions répondent à une demande légitime qui est de passer le moins de temps dans les transports et profiter davantage de la vie.

Avec les élus de la majorité municipale, j'entends être à l'initiative pour que ces propositions soient entendues et soutenues. Je sais pouvoir compter sur Jacques-Saint Amaux, votre Conseiller général, pour m'aider à les faire aboutir dans l'intérêt des Limayens et des habitants du Canton.

Votre maire,
Éric Roulot



BRÈVES

Au cœur de la santé

2600, c'est le nombre de signatures recueillies sur la pétition contre la fermeture du service de cardiologie interventionnelle de l'hôpital François-Quesnay lors du Forum des Associations à Limay. C'est en accord avec la municipalité que le Comité Cœur-Hôpital-Mantes, qui est à l'origine de cette pétition, a pu être présent durant toute cette journée du Forum et recueillir la signature de nombreux Limayens et Limayennes. Rappelons que ce service de cardiologie a six mois d'existence, qu'il fait la preuve de son utilité pour la population et qu'il répond à un besoin vital. Dès le mois de juin, le Maire a adressé une lettre de protestation contre ce projet de suppression de ce service auprès du Directeur de l'ARS (voir bulletin municipal de septembre, p 6). Depuis, la bataille pour maintenir ce service de cardiologie grandit chaque jour un peu plus. Le maintenir est possible, et le dernier **Conseil municipal** a pris une délibération pour condamner cette fermeture. Vous pouvez signer la pétition en allant sur : <http://www.coeur-hopital-mantes.fr> et retrouver un grand nombre d'informations sur l'état catastrophique de l'hôpital en France (fermetures, suppressions d'emplois).

Une patinoire à Noël

Besoin de glace et de sensations de glisse ? Alors préparez-vous à chausser vos patins à glace car ils seront de rigueur si vous voulez glisser sur la patinoire qui sera installée à Limay, du 17 au 25 décembre. Dans la continuité de ce qui a été mis en place cet été avec « Limay Beach », la municipalité a souhaité qu'il y ait une animation pendant les vacances de Noël, et tout particulièrement en Centre-ville durant la période des fêtes de fin d'année. Cette patinoire, de 144 m², sera installée près de la halle à marché et de l'église Saint-Aubin. Des animations seront proposées aux Limayens (tempête de neige, traîneaux, jeux, etc.). L'accès de la patinoire sera libre et des patins à glace mis à disposition des publics. Pour l'encadrement, le tissu associatif sera sollicité. Enfin, un planning sera établi. Nous y reviendront dans le prochain bulletin.



Un appel à manifester contre GDE qui pollue toujours plus et l'État qui ne fait rien.

Devant cette situation qui ne cesse de s'aggraver, la Municipalité (majorité et opposition) et l'association de riverains, appellent les habitants à manifester devant la sous-préfecture, samedi 6 novembre, à 10h00.

Ce que veulent la municipalité et les habitants, c'est que GDE arrête son activité le temps nécessaire pour que soient mises en place des mesures techniques pour faire cesser la pollution et les explosions ! Ce que veulent la municipalité et les habitants, c'est que l'État contraigne GDE à suspendre son activité. Ce que veulent la municipalité et les habitants, c'est que GDE cesse de broyer des véhicules non dépollués contenant des sièges, des pneus, des hydrocarbures, des huiles et des plastiques... Depuis de nombreux mois, la municipalité se bat pour que GDE cesse de polluer. De polluer la ville et les villes environnantes. Des avancées ont certes été obtenues récemment, comme l'arrêt préfectoral du 25 juin obligeant GDE à prendre un certain nombre de mesures. Cependant, et comme l'a plusieurs fois rappelé le Maire : le compte n'y est pas ! L'activité de GDE continue de nuire à la tranquillité des habitants, à leur santé. C'est tout l'environnement qui est aujourd'hui touché, ainsi que la Seine. L'État doit prendre ses responsabilités. Le Maire a demandé au ministre de l'écologie et de l'environnement,

M. J-L Borloo, de prendre ses responsabilités en obligeant GDE à suspendre son activité le temps que cette entreprise mette en place toutes les mesures techniques pour ne plus polluer. Depuis, c'est le silence ! Autrement dit, l'indifférence. Le laisser-faire de l'État est irresponsable ! Après plusieurs rencontres avec les responsables de l'entreprise et l'arrêt préfectoral, on aurait pu s'attendre à une amélioration de la situation. Or, c'est l'inverse qui se produit. Et l'été aura été, pour tous les riverains, invivable ! GDE n'a ni réduit son activité ni amélioré son processus d'exploitation. On ne compte plus les explosions, et chaque jour qui passe laisse échapper de la cheminée et des locaux un panache de fumée chargée de poison.



Voici venu le temps des feuilles de la fiscalité locale.

C'est l'automne et il n'y a pas seulement les feuilles des arbres qui tombent. La taxe d'habitation 2010 arrive dans les foyers et les contribuables auront la désagréable surprise de constater qu'elle a encore augmenté, bien que la municipalité n'ait pas augmenté ses taux, inchangés depuis 4 ans.



foyer avec 1 enfant verra sa part départementale passer de 168€ à 193€, soit + 4,25%). Limay a actuellement et ce depuis de nombreuses années, les taux les plus bas de toutes les villes

de même strate (nombre d'habitants) du département. Taux de la taxe d'habitation : 9,65%. Taux sur le foncier bâti : 10,82%. Ces taux n'ont pas augmenté depuis 4 années.

L'augmentation des impôts locaux est la conséquence directe de la politique du gouvernement. L'État se désengage dans maints domaines (ce qui fait qu'aujourd'hui, les communes assurent 38,6% des dépenses d'éducation du premier degré), accroît la charge des collectivités tout en privant le service public de moyens. Avec la suppression de la taxe professionnelle qui, rappelons-le, se traduit par un allègement massif de l'imposition locale des entreprises de 12,3 milliards d'euros en 2010 et de 6,3 milliards d'euros pour les autres années, privant les collectivités de recettes fiscales.

Deux raisons expliquent cette hausse.

1) Le Parlement a revalorisé les bases de 1,2%. Bases sur lesquelles sont appliqués les taux, ce qui mécaniquement augmente le produit (bases x par les taux).

2) Le Conseil général UMP des Yvelines a augmenté son taux de la taxe d'habitation de 14,8% (un record puisque c'est la plus forte hausse de tous les départements). J. Saint-Amaux a voté contre. Ainsi, la part due au département progresse de 5% en moyenne. Un contribuable sans enfant qui a payé 221€ en 2009 au titre de la part départementale, paiera 242€ en 2010, soit une augmentation de 4,37%. Un



Vers une offre supplémentaire ne portant pas concurrence au Centre-ville



Le projet de création d'un ensemble commercial a été soumis à la Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) le 13 septembre et a été approuvé à l'unanimité. Ce projet situé rue Jean-Pierre Timbaud au lieu-dit « Les Garennes » prévoit 3046 m² de surface de vente dédiée à l'équipement de la personne et à l'équipement de la maison. L'ensemble sera édifié sur un terrain d'une surface totale de 10 862 m². Au-delà des 3046 m² de vente, la surface restante est destinée à l'aménagement de parkings et à des aménagements verts. Les végétaux ont en effet une place très importante dans ce projet, de même que les matériaux de construction et le fonctionnement qui privi-

légient le développement durable, les économies d'énergies et la limitation de GES (gaz à effet de serre). Ces enseignes viendront dynamiser ce secteur de la ville qui compte actuellement Carrefour, Bricorama, Aldi et Mc Donald's. Mais surtout, et c'est important, elles ne porteront pas concurrence aux commerces du Centre-ville. Il n'y aura pas par exemple de commerce dit « alimentaire ». Ce projet s'annonce comme une offre supplémentaire devant répondre à des besoins. Il faudra tout de même patienter jusqu'au 1^{er} semestre 2012 pour voir arriver ces nouvelles enseignes, le temps nécessaire pour les permis de construire, les appels d'offres et la construction.

BRÈVES

Au nom du « Vivre ensemble »

Lors de la fête de la fin du Ramadan, l'Aïd Al-Fitr, le 10 septembre, le Maire ne pouvant être présent, a néanmoins tenu à transmettre un message à l'association Avicenne et aux musulmans rassemblés à cette occasion.

« En ce jour de fête de l'Aïd, qui marque la fin du Ramadan, ne pouvant être des vôtres, je tenais néanmoins à vous saluer et à vous souhaiter une joyeuse fête ! Comme vous le savez la municipalité est très attachée au principe de laïcité. Et c'est au nom de ce principe qu'elle respecte la diversité des croyances et des religions dans un cadre établi par les lois de la République. Cadre qui s'impose à toutes et à tous et qui nous permet de vivre en bonne harmonie, en bonne intelligence. Je suis personnellement très attaché à ce que personne ne soit stigmatisé, jugé, insulté, discriminé à cause de sa religion ou de sa couleur de peau. L'idéal du « Vivre ensemble », c'est de nous enrichir de nos différences, de travailler ensemble comme nous le faisons (...) C'est mettre l'intérêt général au-dessus des intérêts particuliers et des égoïsmes. En réponse à ce message du Maire, M. Rachid Bellali, Président de l'association Avicenne et Recteur du Centre Islamique de la Fraternité a répondu : « Au nom de tous les adhérents de l'association Avicenne, je vous remercie pour votre message à l'occasion de la fête de l'Aïd. Je tiens aussi à vous transmettre le désir de tous pour une collaboration plus directe pour le bien de tous et surtout pour le renforcement du « Vivre Ensemble » auquel nous tenons énormément ».

Satisfecit

248, c'est le nombre de Limayens et de Limayennes qui ont répondu au questionnaire sur la communication municipale publié dans le magazine municipal n°225 et nous les en remercions. Les Limayens ayant répondu sont des lecteurs réguliers de « Limay Informations ». 92% d'entre eux estiment qu'il « reflète bien la vie municipale » et qu'il « tient compte de la diversité des habitants ». 98% considèrent que le magazine « s'adresse bien aux Limayens », et 95% qu'il « valorise la ville » et qu'il est « ouvert et moderne ». Dans leur grande majorité, les Limayens ayant répondu au questionnaire se disent bien informés et souhaitent davantage de panneaux d'affichage, 71% consultent régulièrement le site de la ville. En définitive, un mini sondage fort instructif et qui nous invite à ne pas renoncer pour autant à améliorer l'information municipale.

Une Police plus présente

Depuis cet été, et après quelques travaux, le Commissariat de Limay accueille dans ses locaux l'Unité de Sécurisation des Yvelines, soit plus d'une soixantaine de fonctionnaires de police. Avec cette unité, la fréquence et le nombre de véhicules circulant en ville ont été démultipliés, améliorant la présence policière. Autre avantage, et non des moindres, la proximité de cette unité permet à ces policiers d'intervenir à tout moment en cas de nécessité avec une considérable réduction du temps d'intervention.

Satirique et drôle

DERKA passe à la TNT. Après l'AJT, journal hebdomadaire décalé de DERKA sur Internet, notre jeune rappeur Limayen de 28 ans rejoint la télévision sur W9 pour un show hebdo à ne pas manquer, le dimanche à 20h15.



Question d'énergie !



La fête de l'Huma est aussi un lieu de débats. C'est ainsi qu'Eric Roulot a été invité à débattre avec Christian Erénati, Directeur du département énergie et environnement du BERIM, Thierry Franck de Prémaumont, Président Directeur Général du CPCU, Jean-Claude Jacob, Vice-président Riom Communauté et Franck Lacroix, Directeur Général France de DALKIA, des questions énergétiques. Ces questions auxquelles notre pays est confronté (privatisation, indépendance énergétique...), Eric Roulot les connaît bien. C'est même un spécialiste. Et pour cause, avant d'être Maire, Eric Roulot a longtemps été le Secrétaire de la FNME-CGT (Fédération nationale des mines et de l'énergie) mais aussi Animateur du secteur énergie au sein du Comité national du PCF. Ardent défenseur du service public de l'énergie, il a également siégé au Conseil économique et social (CES), une instance importante et pas assez connue. Le CES, le Conseil économique et social est la seule institution qui réunit en son sein l'ensemble des organisations représentatives de la société civile : les principales forces syndicales, patronales, agricoles, associatives, mutualistes... C'est l'unique organisme consultatif où les représentants de

l'ensemble des forces de la société civile peuvent se rencontrer et exprimer leurs opinions, ce qui fait du CES la troisième assemblée constitutionnelle de la République. Le CES comprend 233 conseillers dont 69 sont désignés par les organisations syndicales représentatives des salariés du secteur public et du secteur privé. D'autres sont nommés par le Gouvernement. Divisé en sections (Eric Roulot était dans la même section que Didier Simond, dirigeant d'entreprise bien connu dans le Mantois et dont le nom a été donné au stade nautique), le CES produit des travaux, des rapports et des réflexions sur la politique familiale, la santé, le travail, l'économie de proximité. Il est consulté par le gouvernement. Le CES organise aussi des conférences-débats et des rencontres sur de nombreux sujets nationaux ou européens.





Les travaux d'aménagement du giratoire à la tête de Pont provoquent d'importantes perturbations. C'était prévisible !

Même si ces travaux étaient réalisés la nuit, les interdictions de circulation seraient inchangées, car la nature des travaux rend la voirie impraticable de jour. Installés en août 2009, et après 1 an d'expérimentation, de tests et de prise en compte des observations d'usagers, les travaux ont commencé en septembre pour que la période la plus délicate tombe pendant les vacances de la Toussaint, période durant laquelle le Pont sera totalement fermé quelques jours (voir calendrier prévisionnel). C'est donc sciemment que la Direction des Routes et des Transports du département a démarré ces travaux en septembre 2010. Les villes ont été préalablement associées aux discussions, ainsi que la société Com'bus.

Gêne inévitable

Commencés au mois d'août, la période la plus difficile en termes de désagréments serait alors tombée au plein milieu de la Foire expo de Mantes-la-Jolie. Quant à reporter ces travaux à plus tard, cela n'aurait fait qu'aggraver la situation car plusieurs autres chantiers sont prévus dans notre région en 2011 et 2012. La



RD983 doit, en effet, faire l'objet d'importants travaux, comme par exemple, le remplacement des murs antibruit de la rocade. Les services du département ont donc planifié leurs interventions dans le temps afin de réduire, autant que faire se peut, les difficultés de circulation que tout chantier génère inévitablement.

Respectez la signalétique et les itinéraires

La signalétique : panneaux de déviation, itinéraires recommandés, interdictions de circuler, routes barrées, a été renforcée et améliorée par l'ensemble des services du département, la DTR (la Direction des Transports et des Routes). Il est donc fortement conseillé aux automobilistes d'emprunter ces itinéraires et de privilégier la rocade.

Calendrier prévisionnel

Du 25 octobre au 3 novembre : coupure totale du Pont entre Limay et Mantes-la-Jolie, de jour et de nuit.

Entre le 3 novembre et le 11 novembre, coupure totale du Pont pendant 4 nuits, de 20h00 à 6h00 du matin. Ouverture la journée.



Votation citoyenne la première semaine de décembre

Durant la première semaine de décembre se déroulera la Votation Citoyenne sur le droit de vote et l'éligibilité des résidents étrangers aux élections locales. Lors du Conseil municipal du 29/09, la majorité municipale s'est prononcée en faveur de ce droit et s'est engagée à soutenir cette Votation Citoyenne et à concourir à son bon déroulement. Des militants politiques et associatifs iront à la rencontre des habitants en âge de voter en leur posant la question : « Êtes-vous pour la reconnaissance du droit de vote et d'éligibilité des résidents

étrangers aux élections locales ? » OUI/NON. Il faut rappeler qu'aujourd'hui les ressortissants de l'Union européenne peuvent voter aux élections municipales. Les résidents étrangers hors de l'UE, non. Par ailleurs, de nombreux pays de l'UE ont adopté des législations accordant le droit de vote à leurs résidents étrangers. La France non, malgré les promesses réitérées... Reconnaître ce droit, ce serait élargir la démocratie, faire un pas vers le suffrage réellement universel et aller vers une citoyenneté attachée à la résidence et non seulement à la nationalité.



BRÈVES

L'aide à la lecture et à l'écriture se poursuivra

Les Clubs Coup d' Pouce Clé reprendront en novembre après la cérémonie d'ouverture officielle qui se déroulera lundi 8 novembre en Mairie à 18h00. L'action Coup d' Pouce Clé s'adresse aux élèves de CP. La première année, en 2007, cette action de soutien à la lecture et à l'écriture mise en place par la ville en partenariat avec l'Education nationale, comptait 6 Clubs de 5 élèves par Club répartis sur l'ensemble des écoles de Limay à l'exception de J. Macé. En 2008 (année scolaire 2008/2009), toutes les écoles avaient créé leur Club, soit 7 Clubs de 5 enfants. En 2009/2010, même chose. Au total donc, ce sont 100 élèves du CP qui ont bénéficié de cette action depuis sa création. Action de soutien scolaire qui s'inscrit dans le Dispositif de la Réussite Éducative et qui est en partie financée par l'État au titre de la Politique de la Ville. L'action Coup d' Pouce Clé, qui requiert, c'est important, une participation soutenue des parents, sera reconduite pour l'année scolaire 2010/2011.

Colis de Noël pour nos aînés.

La distribution des colis de Noël, offerts par la municipalité, s'adresse aux personnes âgées de plus de 70 ans et plus. La distribution débutera lundi 6 décembre en Mairie. Comme pour les années précédentes, c'est la fidèle Simone Répécaud qui officiera et qui accueillera nos aînés au 3ème étage de la Mairie, où café, chocolat chaud, thé et confiseries les attendent dans un cadre agréable et chaleureusement chamarré aux couleurs des fêtes de fin d'année. La distribution se déroule jusqu'au 23 décembre.



RECYC MATELAS EUROPE s'installe dans le Port de Limay

Spécialiste dans la déconstruction et la valorisation des matelas et des sommiers, l'entreprise RECYC MATELAS EUROPE sera la toute première de ce type à s'implanter en France, à Limay. Il sera ainsi mis fin à l'enfouissement des matelas, ce qui s'annonce comme un progrès pour l'environnement.

A lors que 95% des matières d'un matelas et d'un sommier sont recyclables, il n'existait, jusqu'à ce jour, aucune alternative en France pour valoriser ces déchets.

Limay confirme ainsi sa position dans le domaine éco-industriel.

Il faut savoir que 5 millions de matelas et sommiers sont enfouis chaque année en France, soit l'équivalent de 75 000 tonnes de déchets. Grâce à des solutions innovantes et écologiques mises en œuvre par RECYC MATELAS EUROPE, tous les matériaux les composant : coton, feutre, bois, métal, mousse, etc., pourront être traités et être réutilisés, notamment dans l'industrie automobile, la fabrication de tapis, de panneaux de bois, l'isolation thermique, l'énergie biomasse, l'aciérie...

Avec cette nouvelle activité de recyclage et de valorisation des matelas, c'en est fini de l'enfouissement des matelas dans des centres spéciaux. RECYC MATELAS EUROPE ap-

porte en effet une alternative à cet enfouissement des matelas et des sommiers en fin de vie, dont la biodégradation demande 100 ans !

Limay est site pilote de référence.

L'implantation à Limay (pour l'Île-de-France) de RECYC MATELAS EUROPE, est une première en France (le groupe RECYC MATELAS est Canadien et traite depuis 2007 plus d'un million d'unités par an sur ses sites de Montréal, Toronto, mais également en Floride (États-Unis). Pour la ville, la venue de RECYC MATELAS EUROPE est une excellente chose que l'on doit en grande partie à J. Saint-Amaux qui avait amorcé les discussions avec le directeur général de RECYC MATELAS EUROPE. Cette activité vient renforcer Limay dans le domaine de l'éco-industrie. Côté emploi, ce sont 24 emplois qui viennent d'être créés, 45 le seront à terme.

Une nouvelle filière de valorisation des déchets

Le site de RECYC MATELAS EUROPE de Limay traitera 350 000 unités. Ce sera le premier site de déconstruction de matelas et de sommiers usagés et de revalorisation des matériaux (d'autres sites devraient voir le jour en France). Par ailleurs, l'implantation de RECYC



MATELAS EUROPE à Limay ne tient pas du seul hasard mais du fait de sa proximité avec les voies navigables permettant l'acheminement des matelas et sommiers usagés par péniches. Il en sera de même pour le transport des matières à revaloriser afin de limiter l'émission de CO₂ et d'améliorer le bilan carbone de l'entreprise.

Pour son activité, RECYC MATELAS EUROPE, déclare s'engager à être une entreprise innovante, 1) « en mettant en place un programme d'insertion de personnes au parcours professionnel atypique », et 2), en « contribuant aux politiques éco-environnementales des collectivités et des industriels ».

A retenir :

- Limay devient le premier site de déconstruction et de valorisation de matelas et de sommiers usagés.
- 95% des matières d'un matelas et d'un sommier sont recyclables et pourtant aucune alternative n'était proposée en France pour valoriser ces déchets. Limay s'inscrit donc comme site pilote de référence dans le paysage éco-industriel.
- Pour le transport de la matière, c'est la réduction des flux routiers qui est privilégiée.
- 24 emplois seront créés.

L'inauguration aura lieu au mois d'octobre.

Rappelons que la loi, et notamment celle votée en mai 2010 dans le cadre du Grenelle 2, fait des fabricants et des distributeurs les responsables de leurs déchets issus des biens d'ameublement, dont la literie. Les entreprises, mais également les collectivités (qui récupèrent des matelas et sommiers au cours de leurs collectes des encombrants) pourront se tourner désormais vers cette nouvelle filière bien identifiée.

Entretien du patrimoine



1 et 1 bis. Le SMARD améliore les réseaux. D'importants travaux sont entrepris avenue de la Source depuis le mois d'août par le SMARD (Syndicat Mixte d'Assainissement de la Rive Droite). Ces travaux sur le réseau d'assainissement unitaire ont pour but d'améliorer les conditions d'écoulement par temps de pluie. En effet, lors de fortes pluies, le réseau déborde. A cette fin, les travaux en cours consistent à mettre en connexion, c'est-à-dire à relier les deux réseaux parallèles de l'avenue de la Source et à reconstruire le déversoir d'orage situé rue de la Paix. La nouvelle connexion permettra de mieux répartir les effluents dans ces deux réseaux parallèles. Le réseau unitaire collecte les eaux usées et les eaux pluviales dans la même canalisation. Les effluents sont ensuite transportés vers la station d'épuration.

2. Réfection vive et rafraichissante des peintures d'une partie de la crèche « Les Loupiots » parc de la Roseraie.

3. Réfection de l'enrobé rue des Célestins

4. Traçage au sol de places de stationnement sur les deux côtés de la rue de la Chasse. Rue de la Chasse dont la vitesse de nombreux automobilistes est excessive. Ces stationnements rétrécissent la chaussée réservée à la circulation et améliorent la sécurité. La rue de la Chasse fera l'objet d'une réfection importante en 2011 et 2012.



5 et 5 bis. La rue des Sautilleux. Réfection totale de la rue avec la pose d'un caniveau central pour collecter les eaux de pluie. Pose d'un ralentisseur type « dos-d'âne » pour la sécurité. Enfouissement partiel des réseaux et traçage au sol d'emplacements de stationnement. Ces travaux ont été réalisés à la suite de rencontres avec les riverains de la rue.

6. Marquage au sol de places de stationnement dans le haut de la rue du Cimetière.

7. Réfection d'une partie importante de la chaussée en enrobé Boulevard Langlois.

8 et 8 bis. Création d'une nouvelle classe à école maternelle Zulmée Carlu. Modulaire comprenant des sanitaires, des lavabos et deux tableaux blancs (et non des tableaux numériques comme nous l'avions indiqué par erreur dans le précédent bulletin). Du mobilier neuf a également été acheté pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions.





9. Suite aux rencontres au mois de juin avec le Maire dans le cadre d' « en prise directe », les premiers travaux de sécurisation de la rue Camille Desmoulins ont démarré. Un plan d'aménagement, comprenant la pose de bornes, le marquage en milieu de voie et de l'installation d'un ralentisseur, a été élaboré en concertation avec les riverains puis soumis à l'ensemble des habitants de la rue C. Desmoulins et Marat. Suite aux propositions faites par les services techniques municipaux, une vingtaine d'habitants ont répondu favorablement au projet.

10. Réfection du sol du gymnase Auguste Delaune.

11. Travaux d'entretien et de réfection à l'intérieur du château d'eau des Croms.



Travaux dans les écoles

Henri Wallon :

Réfection des menuiseries extérieures.
Remplacement d'une partie des faux plafonds.
Reprise d'enrobé.

Ferry/Carlu

Réfection des peintures de quelques classes et du couloir au-dessus du préau.
Installation d'une nouvelle classe à Z. Carlu.
Pose d'un portail et d'un grillage.

J. Zay/J. Macé

Réfection du sol du kiosque école élémentaire.
Changement de chaudière pour l'ensemble du groupe scolaire.
Mise en place d'une signalétique adaptée pour les malvoyants à l'école J. Zay élémentaire.
Reprise d'enrobé.

M. Montessori

Remplacement des radiateurs.
Installation de nouveaux jeux dans la cour de l'école.

Groupe P. Kergomard :

Pose de volets roulants et raccordement électrique des volets roulants.
Remplacement de dalles de faux plafond.
Remplacement du meuble évier et du carrelage de l'école maternelle.
Traçage peinture dans les cours d'écoles.
Réparation de la grande structure de jeu école maternelle.

Bois-aux-Moines :

Pose d'un pare ballons.
Pose de volets roulants sur l'arrière de l'école et de la salle polyvalente.
Changement du petit portail en bois.

Groupe F. Buisson

Mise en place d'un récupérateur d'eau.
Création d'un préau école élémentaire.
Mise en place de porte coupe-feu école maternelle.
Peinture du couloir.
Changement de conduite d'assainissement à la garderie élémentaire.
Réfection peinture du couloir ancien du bâtiment maternelle.
Raccordement électrique de volets roulants.



Extension du restaurant F. Buisson

Janvier 2011 à limay

COUPE DE FRANCE D'ESCALADE DE BLOC

(1^{re} étape)

En partenariat avec la FFME (Fédération Française de Montagne et d'Escalade) et L'ALJ Escalade de Limay

**Samedi 15 et
dimanche 16 janvier 2011**

Au gymnase Guy Môquet

**C'est l'événement sportif
en ce début d'année !**

Compétitions seniors : samedi 15 janvier

Compétitions espoirs : dimanche 16 janvier

Compétitions masculines et féminines

Remise des récompenses : dimanche en fin de soirée.

Les jours précédant cet événement sportif, des animations seront organisées en direction des écoles, du Centre de loisirs, des associations et du public.

Renseignement au 01 34 97 27 92



LES HALLES DE LIMAY

FRUITS - LÉGUMES - PRODUITS FRAIS - SURGELÉS

OUVERT AUX PARTICULIERS

du **LUNDI** au **SAMEDI** de **8h30** à **19h30**

FERMÉ LE DIMANCHE



4 rue des Carrières
78520 LIMAY

01.30.33.31.10

CHRISTIAN RECUPER[®]

Récupération Fer et Métaux

Achats et Récupération de Fers et Métaux

Démolition Automiles et Poids Lourds

Démolition et débarras d'usines

Location de Bennes



Tél./Fax : 01 30 42 85 15 - Port. : 06 07 91 36 84

54, chemin des Sirettes - 78710 ROSNY SUR SEINE

christian.recuper@wanadoo.fr

La « Classe Orchestre » 2 entre en scène

C'est parti pour 3 ans. Pour les 25 élèves de 5^e du collège Albert Thierry qui s'engagent dans ce projet, c'est un bonheur. Une formidable opportunité pour un projet ambitieux qui a de forte chance de faire aimer la musique.

Comme leurs dignes prédécesseurs (voir le bulletin municipal n°225), les élèves de la nouvelle « classe orchestre » vont bénéficier d'heures supplémentaires de musique pour leur permettre l'accès à la pratique instrumentale et, après plusieurs mois de travail, de jouer ensemble et maîtriser le solfège. Pour ce faire, ils profiteront d'un enseignement encadré par des professeurs du Conservatoire à Rayonnement Communal (CRC), de cours hebdomadaires et du soutien du professeur d'éducation musicale du collège. Répétitions collectives et semi collectives au collège, cours d'éducation musicale consacrés au déchiffrage de la partition et apprentissage des rudiments nécessaires à la formation musicale sont au programme pour une durée de 3 ans. Soit près de 4 heures d'enseignement hebdomadaire ! Ce qui réclame de la part de chacun des élèves un véritable engagement. Un vigoureux investissement réclamant rigueur, régularité, assiduité, travail et une bonne dose de persévérance. C'est aussi pour les enseignants une expérience en-



thousiasmante qu'il convient de pousser jusqu'à son terme. La première expérience a dépassé toutes les prévisions. Tirant un bilan de la première classe orchestre, l'ensemble des partenaires, les professeurs du collège et du Conservatoire ont relevé que les élèves avaient dépassé les objectifs initiaux en matière d'acquisition musicale et instrumentale. Tout fut réuni pour qu'un tel succès soit possible : l'engagement individuel des collégiens, le soutien de leur famille, la coordination entre le Conservatoire et le collège, l'émulation au sein du groupe, la qualité de l'encadrement et les moyens dont ils ont bénéficié. Les élèves sont rapidement parvenus à maîtriser le solfège et leur instrument en trois années ! Preuve qu'en offrant les conditions d'une pédagogie efficace et les moyens humains qui vont avec, les résultats escomptés sont au rendez-vous, et dépassent même les prévisions ! Une classe riche d'enseignements. En trois ans, les élèves de la « classe orchestre » ont acquis un niveau proche de celui de fin de premier cycle en Conservatoire. Ils ont progressé plus vite que des élèves débutants du Conservatoire et acquis une haute expérience dans la pratique collective durant ces années d'apprentissage... Sur le plan scolaire aussi, les résultats sont en progression. Les professeurs et la principale du collège sont unanimes : les élèves de la « classe orchestre » ont accompli des progrès exceptionnels sur le plan scolaire ! La « classe orchestre » du collège a brillé par ses performances. Les élèves ont joué devant des publics variés et ont pris confiance en eux. Son répertoire s'est enrichi. Aujourd'hui, certains élèves souhaitent poursuivre et s'inscrire au Conservatoire. Comme le dit un des élèves : « Je ne savais pas ce que c'était que la musique. Aujourd'hui, je sais que c'est un art qui nous permet d'exprimer nos émotions, de nous épanouir... » A l'origine, la « classe orches-

tre » est un projet d'établissement du collège dont l'objectif est de favoriser l'ouverture culturelle. L'idée de la « classe orchestre » d'Albert Thierry, établissement classé en RRS (Réseau Réussite Scolaire) revient à Mme Salet, principale du collège. Bien que ce projet ne soit plus subventionné par l'État (au titre de la « Réussite Éducative »), la municipalité a décidé de reconduire l'expérience et de s'engager dans la Classe Orchestre 2 qui se met en place pour les 3 années à venir. Le Conseil général apporte lui aussi une aide financière à ce projet.

Partenaires :

- La municipalité de Limay.
- L'Éducation nationale, les enseignants du collège A. Thierry et bien entendu, Mme Salet, la principale du collège A. Thierry.
- Le Conservatoire à Rayonnement Musical, M. Olivier Durivault, son Directeur, et les professeurs du CRC.
- L'entreprise Buffet-Crampon pour les instruments et qui a consenti d'importantes réductions lors de l'achat des instruments (3 clarinettes, 3 saxophones, 2 trombones, 3 euphoniums et 2 flûtes) et fait le don de 3 trompettes.
- L'entreprise Feeling Musique et l'entreprise Gourdon, Facteur de Hautbois.
- Le Conseil général des Yvelines.
- Les parents des élèves engagés dans ce projet.

La Maison d'Accueil Spécialisée (la MAS) était en fête



Animations, musique, chorale, chant, tombola, dégustation, maquillage, jeux, exposition et projection vidéo étaient au programme de cette après-midi festive organisée et proposée par les animateurs, le personnel et les résidents de la MAS ce samedi 25 septembre. Les résidents ont participé activement au retour du beau temps en chantant leurs chansons

préférées sous la direction d'Aline Behar, chef de chœur et professeur au CRC de Limay. Le temps fort de cette fête qui a réuni deux-cents personnes, fut le concert donné par le groupe Pop-Rock, les « Fired Kings », un groupe des studios de répétition de Limay. Un grand moment. Les animateurs et les animatrices, mais aussi l'association les « Clowns Rient », ainsi que Marina, une jeune chanteuse et guitariste Limayenne, contribuèrent à donner à cette belle idée de fête de la MAS, le caractère joyeux et bon enfant souhaité par les organisateurs. Un objectif atteint !



De gauche à droite sur la photo : M. Laroche, Président du Conseil de Vie Sociale de la MAS de Limay, Mme Sass, M. Poujol, chefs de service, Mme Mary Defrance, Directrice en fonction depuis le 15 septembre 2010 et M. Palengat, Secrétaire général de l'Association AGEHVS dont dépend la MAS de Limay. Le maire et Nicole Bock étaient également présents.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Cela aurait pu faire un tabac !

Le 12 août 1891, le Conseil municipal d'alors demandait l'installation d'un bureau de tabac en gare de Limay. Il fallait à l'époque faire 1600 mètres pour en trouver un. Dans sa délibération, le Conseil municipal arguait que ce tabac « rendrait un réel service tant à la commune qu'aux voyageurs ». Autres temps, autres mœurs, la municipalité d'aujourd'hui, et notamment le Service Jeunesse, fait campagne contre les addictions, dont le tabagisme !

L'idée d'un funiculaire qui à fait long feu

En 1928, la municipalité prit la regrettable décision d'abandonner l'ermitage en ruine au lieu de le sauver et de le conserver. A la même époque, des particuliers offrirent leurs services pour sauver les ruines de la destruction totale, dont le Docteur Aumont, qui fit la proposition d'installer un funiculaire qui serait parti, on l'imagine de l'extrémité de la rue du Dr Vinaver pour accéder à l'ermitage.

Des chinois boivent de la bière grâce au Port de Limay

Des millions de tonnes d'orge partent chaque année du Port de Limay pour la Chine depuis le terminal conteneurs. 35 000 tonnes de céréales, dont de l'orge, ont été exportées l'an dernier à partir des quais.

Des Limayens au Canada ont la nostalgie

De nombreux Canadiens visitent régulièrement notre site Internet. Rien de plus normal diriez-vous, sauf que, parmi eux, beaucoup sont originaires de Limay, sont nés à Limay, ont vécu à Limay, et nous l'ont fait savoir. Ils souhaitent même avoir une petite rubrique dans laquelle ils pourraient, à leur tour, nous donner de leurs nouvelles, avec ou sans l'accent ! Salut aux Canadiens qui nous lisent et qui nous visitent via Internet.

Quand le général de Gaulle honorait Limay de sa venue

Le Président de la République, Charles de Gaulle est venu à Limay le 16 juin 1965. Il a pris la parole devant des Limayens et des officiels rassemblés pour la circonstance. Une visite qui a honoré la ville. Qu'a-t-il dit au juste ? On aimerait le savoir en retrouvant les journaux de l'époque ou des témoins présents ce jour-là. Merci d'avance.

Construction de la station d

C'est le chantier le plus important que la ville ait jamais entrepris : la construction de la station d'épuration par le SMARD, le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Rive Droite. Une réalisation du service public qui contribuera à la préservation du milieu naturel. Un projet énorme de 18,5 millions d'euros qui traitera les eaux usées et qui permettra de rejeter une eau de qualité semblable à celle d'une eau de baignade, pour les paramètres mesurés... Les travaux ont débuté en octobre 2009 et se poursuivent...



'épuration



Comme le souligne son Président, Djamel Nedjar, « les élus du SMARD ont souhaité faire du projet de reconstruction de la station située à Limay un projet phare et innovant sans que les usagers n'aient à en payer le prix fort ». Pour ce faire, « le SMARD a fait le choix audacieux de construire une station d'épuration capable de revendre de l'eau traitée aux entreprises voisines ». Une première en France ! Pour en savoir plus : <http://www.smardstep.fr>

L'élan du Forum

Le Forum des Associations est comme le point d'orgue de l'activité déployée toute l'année par les associations. De par leur diversité et leur richesse, elles participent au développement de la cité, à l'épanouissement individuel et collectif. Ce qui domine au sein du tissu associatif, c'est le bénévolat, dont l'étymologie vient du latin *benevolus* qui signifie « bonne volonté ». Bénévolat sans lequel, la vie associative ne serait pas ce qu'elle est : désintéressée, solidaire, porteuse des valeurs citoyennes. Le Forum est aussi populaire. Plus de 1000 personnes y sont passées.

Depuis plusieurs années déjà, à chaque inauguration du Forum, Dominique Bouré remet, au nom de toute la municipalité, les diplômes à celles et ceux qui sont mis à l'honneur.

Ont été distingués lors du Forum 2010

Catégorie « bénévolat et citoyenneté » :

Sylvie Galuffo, de Peuples d'Ici et d'Ailleurs, Dominique Baudry de l'ALJ Rugby, Daniel Leblanc, de l'Aéromodélisme Club, Didier Joanique, de la Tour aux Loups, Jacqueline Vignes du Secours Populaire

Catégorie « Jeunes Pousses » :

Constance Maurin, de l'ALJ GYM Sportive (vice-championne de France en catégorie Avenir élite), Ysoline Sperry de l'ALJ GYM Sportive (3^e aux Championnats de France catégorie Avenir élite), Romain Toutyrais de l'ALJ Rugby, Alexandre Hebert, de l'Aréomodélisme Club.

Ysoline Sperry et Constance Maurin, collectionneuses de titres. En individuel : **Ysoline Sperry** est Championne départementale, championne régionale, 3^e aux championnats de France élite. En équipe : Championne départementale, régionale et de zone, 10^e aux championnats de France à Albertville. **Constance Maurin** : vice-championne départementale, régionale et de zone. Vice-championne de France élite. **Ysoline et Constance,**

nos deux jeunes Limayennes ont participé au camp d'été de la Fédération française de Gymnastique à Bourges au mois de juin dernier. Camp d'été qui regroupait les 15 meilleures jeunes françaises.

Romain Toutyrais joue au rugby depuis son plus jeune âge. Educateur des moins de 9 ans et en passe d'être breveté fédéral école de rugby, il prône les valeurs du rugby et a pour habitude de dire qu'il rend à son Club ce que celui-ci lui a donné.

Jacquelines Vignes est trésorière du Secours Populaire, Comité de Limay, mais quittera ses fonctions en octobre 2011. Elle fut institutrice à l'école Jean Zay et à l'école maternelle F. Buisson. A la retraite depuis 1980, elle n'a cessé de donner son temps à la vie sociale et associative. Elle participe en 1983 à la création du Comité de Limay avec Micheline Quettier et prend les fonctions de trésorière. Son engagement se fera aux côtés d'Antoinette Cholet, Jeannine Radiguet, Michèle Bodet, etc.

Sylvie Galuffo a rejoint l'Association, Peuples d'Ici et d'Ailleurs en 2005. Elle y occupe les fonctions de trésorière et s'investit auprès des adhérents dans l'apprentissage de la langue française. Elle est une aide précieuse au sein de l'Association.

Didier Joanique. Le jeu d'échec repose sur la technique et l'informatique. Didier Joanique a ainsi « sauvé » l'édition 2010, en remplaçant au pied levé l'informaticien empêché. Il n'a eu que quelques jours pour se familia-

La vie associative en chiffres

Parmi les associations les plus « actives » et sur les 213 enregistrées en sous-préfecture, la ville compte pas moins de 24 associations sportives qui regroupent 2158 adhérents ; 9 associations culturelles qui rassemblent 389 adhérents et 8 associations socioculturelles qui comptent au totale 409 adhérents...

riser et percer les arcanes du logiciel sans lequel le tournoi eut capoté.

Dominique Baudry, dit « le gros », a tout bonnement à son actif un engagement de 40 années, soit le même âge que le Club rugby auquel il s'est adonné corps et âme et au sein duquel il est devenu éducateur à l'âge de 20 ans.

Daniel Leblanc est adhérent à l'Aéromodélisme Club de Limay depuis 32 ans dont 12 années au poste de Président. C'est lui qui a mis en place une école de pilotage qui aujourd'hui porte ses fruits.

Alexandre Hébert. Sorti de l'école de pilotage il y a quelques années, pilote aujourd'hui seul malgré ses 14 ans. Il a démarré la compétition de voltige au niveau Promotion et vient de terminer 2^e de ce concours.

Aides aux associations

Le montant des subventions aux associations (hors CCAS et Comité des œuvres sociales) s'élève à 222 000 €. Subventions auxquelles s'ajoutent les subventions exceptionnelles, l'appui logistique municipal, le prêt de matériel, la mise à disposition d'équipements et les frais de fonctionnement qui sont à la charge de la municipalité.



Ça s'est passé à Limay



Ça s'est passé à Limay



*Que vous vouliez organiser réceptions,
repas de mariage ou cocktails,*

*Buchelay Réception
Traiteur*

vous accompagne.



Pour que votre fête ne ressemble à aucune autre, nous vous accompagnons de la création à la réalisation de vos réceptions.

Une équipe de professionnels à votre écoute pour vous accompagner dans votre désir de réussir votre réception.

Notre imagination au service des particuliers pour les petits et les grands événements de la vie.



6, Rue de l'Ardèche - 78200 BUCHELAY

Tél. : 01 30 92 00 89

Fax. : 01 30 33 12 58

www.buchelay-traiteur.fr

bernard-franck@buchelay-traiteur.fr

POMPES FUNEBRES CRITON

MARBRERIE FUNERAIRE

MAISON FONDÉE EN 1901

- Crémation
- Transports de corps
- Travaux dans tous cimetières
- Contrats Prévoyances
- Obsèques



01 34 77 04 89

10, rue de Lorraine
78200 Mantes-la-Jolie



COUVERTURE - ZINGUERIE

SARL JEAN-YVES CHABAUD

2 Chemin des Carrières - ZA des Hauts reposoirs - 78520 LIMAY

Tél : 01 30 93 73 71 - Fax : 01 34 97 13 92 - sarl_chaubaud@hotmail.com

Sarl au capital de 7.622 euros - Siret : 381 647 809 000 49 - Ape : 4391 B - N° Intracommunautaire FR59 381 647 809

GUAINVILLE INTERNATIONAL



ACHAT - VENTE

NEUFS - OCCASIONS

Parc d'Exposition et Administration :
RD 190 - 78528 LIMAY - FRANCE

01 30 92 77 35

Port. 06 07 57 44 91

Fax 01 30 92 77 44



**Vous souhaitez réserver
un emplacement
publicitaire dans
"Limay Informations".**

**Contactez la Société A.F.P.
Monsieur Bichet
au 06.62.18.40.45**

ou au 01.48.60.55.93

E-mail : afp-rfm@wanadoo.fr

Le funérarium de Limay

Peu de villes dans notre région possèdent un funérarium. La ville de Limay en possède un. Construit à l'entrée du cimetière en 1985 et inauguré en 1986, le funérarium est un équipement municipal. Autrement dit, et contrairement à ce qui est pratiqué dans bien des villes aujourd'hui, c'est un service public dont la gestion est assurée par la ville.

Le funérarium est un établissement qui permet le dépôt du corps du défunt ou de la défunte en attendant sa mise en bière. Des soins somatiques (relatifs au corps) peuvent y être pratiqués sur place à la demande des familles. Fonction qui revient au thanatopracteur* des Pompes funèbres. Équipé de deux salons mis à la disposition des familles, le funérarium de Limay compte neuf cellules réfrigérées dont deux en température négative. Contrairement aux idées reçues, 90% des défunts accueillis proviennent des autres villes de la région du Mantois et parfois de beaucoup plus loin encore.

Toujours ouvert

Le funérarium est un service ouvert 24h/24 et 7j/7. En effet, il doit à tout moment pouvoir recevoir le corps d'une personne décédée. A la suite d'un accident mortel survenu sur la route en pleine nuit ou un décès à domicile ou sur un lieu public, Michel Gérard sera appelé par l'ambulancier chargé d'effectuer le transport jusqu'au funérarium, quelle que soit l'heure. Michel Gérard est le gardien et l'agent chargé de l'entretien du

cimetière. Il y travaille depuis 25 ans. C'est à lui qu'incombe la lourde responsabilité et la funèbre tâche d'accueillir les familles et les ambulances qui amènent les corps. Michel Gérard est secondé par Michel Travert, ce qui permet à ces deux agents municipaux de se relayer pour assurer l'accueil et l'astreinte téléphonique 24h/24, 7j/7 et toute l'année.

Signe des temps modernes

Le funérarium accueille le défunt jusqu'à l'heure de son départ pour le cimetière ou le crématorium (Limay n'a pas de crématorium, mais des columbariums, un jardin du souvenir, un ossuaire et des enfeus*). Il permet aux familles et aux proches de se recueillir pour rendre hommage au disparu pendant quelques instants... Autrefois, autant dire, jadis et naguère, le défunt restait chez lui, entouré de ses proches, jusqu'à la mise en bière. La famille, les amis, les voisins venaient se recueillir, témoigner leur sympathie et leur soutien à la famille. Il était veillé. Aujourd'hui, tout se passe au funérarium qui est aussi l'endroit où se font les derniers « adieux ».





C'est en 1850 qu'a été acquis par la municipalité d'alors, un terrain de 6120 m² au lieu dit « les Sautilleux », et sur lequel elle construira le cimetière actuel. Celui-ci fut béni par le curé Danilo le 24 juin 1852 et mis en service en novembre de la même année. Auparavant, le cimetière était contigu à l'église. Église, cimetière et presbytère formaient un tout, rue de l'église et rue Jean-Bouret, devenue par la suite, rue Jules Ferry.

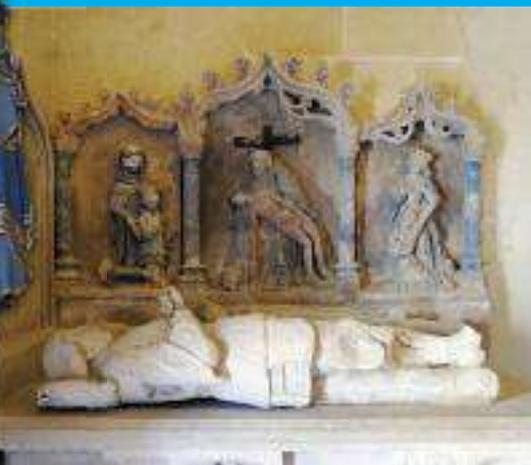
C'est en 1977 qu'a été édifié le pavillon à l'angle de la rue des Quatre-Chemins et de la rue de la Côte-à-Rebours. C'est là qu'est logé Michel Gérard, « le gardien des âmes » et le chargé de l'entretien.

Le funéraire de Limay fut inauguré le 18 octobre 1986 par M. le Sous-préfet. L'ossuaire de plus de cent places ainsi que le columbarium ont été construits en 1988.

*Enfeus : un enfeu est une tombe encastrée dans un mur.

*Thanatopracteur (du grec « thanatos » qui signifie mort). Personne qui embaume les corps et prodigue des soins mortuaires. La thanatopraxie est la science dont les techniques modernes permettent de préserver des corps de défunts humains de la décomposition naturelle et de les présenter avec l'apparence de la vie pour les funérailles.

Musique et visite de l'église ont rythmé la Journée du patrimoine



C'était la première fois que la municipalité s'inscrivait dans les journées du patrimoine. Cette journée avait commencé par une visite de l'église Saint-Aubin. Visite guidée par J. Saint-Amaux et M. Bourlier et à laquelle quatre-vingt personnes ont participé. Mais le patrimoine, ce n'est pas uniquement ce qui est ancien. C'est aussi ce qui fait le présent et l'avenir. C'est la raison pour laquelle, cette journée s'est prolongée par une visite du Port de

Limay et un concert sur le terminal conteneurs. Concert organisé par Ports de Paris en partenariat avec Blues-sur-Seine et la ville et qui a rassemblé près de 300 personnes.



Phare sur Seine

On pouvait l'apercevoir à l'entrée du Port de Limay. Le phare illuminé de Ports de Paris y fut installé jusqu'au 7 octobre dans le cadre de l'opération « 1 phare sur Seine ». Il signalait les plus grands ports d'Île-de-France, dont celui de Limay et rappelle que le trafic fluvial représente 20 millions de tonnes transportées, soit 1 million de camions en moins sur les routes et 200 000 tonnes de CO2 épargnées pour l'environnement.



Mémoire d'Aincourt

Le camp d'internement d'Aincourt, dans le Val-d'Oise, fut le premier à voir le jour en zone occupée.

1500 personnes y séjournèrent : des militants communistes et syndicalistes, mais aussi des élus.

Comme chaque année, une cérémonie du souvenir est organisée à Aincourt par l'association « Mémoire d'Aincourt » et le Centre Hospitalier du Vexin. Celle-ci a eu lieu le 2 octobre 2010. De nombreux représentants d'associations patriotiques et d'élu(e)s de la région, dont Eric Roulot, Tristan Brams, Sophie Boyer et Jacques Saint-Amaux ont participé à ce 70^e anniversaire de l'ouverture du camp d'internement d'Aincourt au cours duquel une plaque fut inaugurée en mémoire des sept fusillés du Camp (voir encadré).

Aincourt est le premier camp d'internement où furent enfermés des militants syndicalistes et des communistes au début de l'occupation allemande. Ce camp, qui fonctionna de 1940 à 1942, a bien failli tomber dans l'oubli. Il aura fallu l'opiniâtreté d'anciens Ré-

sistants pour qu'il ne tombe pas dans le silence, car Aincourt fut le seul camp pour des internés politiques en région parisienne. 1500 résistants y séjournèrent mais aussi des femmes juives. Le 4 décembre 1940, 100 d'entre eux sont emmenés à Châteaubriant. Parmi eux et qui feront partie des 27 fusillés du 22 octobre 1941, il y a Jean-Pierre Timbaud, Auguste Delaune et Fernand Grenier. D'autres seront déportés vers les camps de la mort. Le 15 septembre 1942, le camp est évacué et toutes les femmes sont livrées par la police de Vichy à la gestapo. Déportées à Ravensbrück, peu d'entre elles en reviendront. Le camp d'Aincourt fut officiellement dissout en septembre 1943. Impossible donc d'oublier ces pages de l'histoire locale, d'autant qu'Aincourt n'est qu'à quelques kilomètres de Limay, dans le Val-d'Oise.



Internés à Aincourt, ils seront fusillés comme otages au Mont-Valérien :

Le 15/12/1941 :

Eugène Lecorre, élu municipal de Conflans-Sainte-Honorine, Daniel Perdige, Maire de Montfermeil, Henri Prou, Maire des Clayes-Sous-Bois, Alexandre Turpault, Maire de Fresnes.

Le 16/12/1941 :

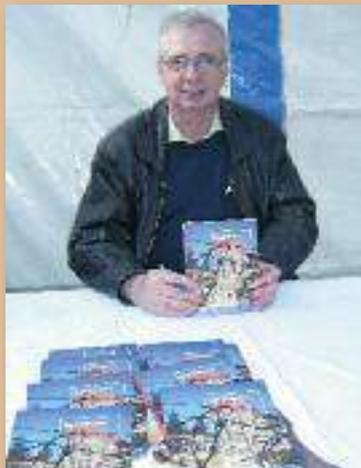
Robert Pesan, d'Etréchy.

Le 13/04/1942 :

Roger Larue de Fresnes, André Nicolas, de Fresnes.

Avec l'aval du régime de Vichy

Grâce aux archives, on sait aujourd'hui que sur demande de Vichy, le chef de la gestapo à Paris a envoyé un télégramme à Berlin, proposant que « les communistes connus susceptibles de rédiger et distribuer des tracts ou d'agir de toute autre façon, doivent être arrêtés et transférés dans un camp ». La réponse de Berlin fut sans ambiguïté : « après entretien avec Hitler nous donnons notre accord à la condition, que les arrestations soient effectuées par des français, que les listes nous soient transmises, que le camp soit gardé par des français ».



Roger Colombier relate toute l'histoire de ce premier camp d'internement dans « Aincourt, le camp oublié » aux éditions le Temps des Cerises. Roger Colombier est aussi l'auteur de « Les origines du chemin de fer dans le Mantois », paru chez l'Harmattan. On lui doit également l'excellent livre : « Le mouvement ouvrier dans le Mantois », Ed. l'Harmattan. Roger Colombier, ancien conducteur de train est l'un des membres influents de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la région Mantoise.

BRÈVES

Enquête publique

La société Guainville Recuper, installée impasse des carrières, vient de faire une demande d'agrément pour ouvrir un atelier de dépollution et de démontage de véhicules hors d'usage. Quelques emplois pourraient être créés. Cette demande est assortie d'une enquête publique (ouverte jusqu'au 22 octobre à la DST). Il s'agit d'une activité soumise à la réglementation relative aux installations classées pour la Protection de l'Environnement. Le projet porte sur le traitement de 60 véhicules par mois dont 2/3 de poids lourds. Au vu des éléments du dossier, cet atelier ne devrait pas, a priori, générer des nuisances importantes. Le PLU ne s'opposant pas à ce type d'activité sur cette zone, le Conseil municipal a donné un avis favorable à cet atelier, à la condition que l'entreprise respecte toute une série de conditions : qu'elle signale tout incident par écrit à la Mairie et à la Région compte tenu de la proximité des Carrières, etc.

Un très mauvais coup contre la formation et l'emploi des jeunes.

Il y a quelques mois, la municipalité de Mantes-la-Jolie décidait, sans concertation, de se retirer du Conseil d'administration du CFA, le Centre de Formation des Apprentis J. Rostand de Mantes-la-Jolie. L'existence du CFA était née de la volonté commune des municipalités de Mantes-la-Jolie, Mantes-la-Ville et Limay de se doter de filières de formation en adéquation avec les secteurs industriels de notre bassin d'emplois. En quittant brutalement le CFA, la ville de Mantes-la-Jolie prive également Mantes-la-Ville et Limay de la maîtrise de la carte des formations sur l'apprentissage local, et par conséquent le développement de nouvelles filières adaptées au tissu d'entreprises locales (métiers liés à l'éco-industrie). De plus, cette désaffectation entraîne des suppressions d'emplois. Une réduction du personnel qui ne peut qu'être préjudiciable au bon fonctionnement du CFA et à la formation professionnelle dont beaucoup de jeunes ont besoin pour s'insérer sur le marché du travail. Devant cette situation, l'Académie de Versailles a donc repris la gestion du CFA de la région Mantaise.



« Des Habits et Moi ».

Une exposition d'art contemporain qui s'inscrit totalement dans l'énième édition de « l'art dans tous ses états » proposée chaque année par la ville. « Des Habits et Moi » est une création originale de la Maison des Arts d'Évreux que la ville de Limay est heureuse d'accueillir.

Actuellement, et jusqu'au samedi 30 octobre aux Anciens Réservoirs.

Entrée libre.

Les groupes sont accueillis sur réservation.

Renseignements au 01 34 97 27 03



Le 25 septembre, les époux Sibaud se sont remariés.

Après 50 années d'union et de vie commune, Ginette et Roger Sibaud ont fêté leur Noces d'or en Mairie de Limay. Ginette Dubois, épouse Sibaud, est née le 17 décembre 1935 à l'île Bouchard dans l'Indre et Loire. Roger, Raymond Sibaud, est né le 5 février 1937 à Paris 14^e. Roger commence à travailler très jeune comme boucher et fait les marchés. Au même moment, Ginette « monte » à Paris pour travailler chez un particulier. La rencontre aura lieu sur le marché de Saint-Quentin ! Une rencontre suivie d'un premier

rendez-vous sur les marches du Sacré-Cœur. C'est en Mairie du 18^e arrondissement de Paris qu'ils se marient la première fois, le 1^{er} août 1960. De leur union naîtront Michel, Jean-Luc, Marie-Christine et Florence. Ginette et Roger ont aujourd'hui 7 petits-enfants. Le couple emménage à Limay en 1974. Ginette s'occupe des enfants et en élèvera 37 au total ! Roger, lui, quitte la boucherie pour devenir chauffeur-livreur. En 1963, il entre à la RATP comme poinçonneur, passe des concours et devient conducteur de métro, puis de RER. En 1992, c'est la

retraite mais pas la fin de toute activité. Roger Sibaud s'investit depuis 18 ans dans la vie associative. Il est le Président de l'ALJ Culture qui comprend : l'ALJ Cercle de Lecture et de Réflexion, l'ALJ La Tour aux Loups, l'ALJ Théâtre, l'ALJ Les Loups Mélomanes, l'ALJ Sorties Culturelles, L'ALJ Rêve de Loup, l'ALJ Les Chevaliers du Loup et l'ALJ Focal Club.





L'ABC' d'aire *féminin*



par la troupe

Caparêves



**Vendredi 15 et
Samedi 16 Octobre 2010
à 20h30**

Salle Municipale de Limay

place à 10 €

Infos et résa. : 06 35 53 51 12

gome
communication digitale
www.gome.fr

Les risques industriels



Le Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) a pour but d'informer sur les risques naturels et technologiques, sur les mesures de prévention, de protection et de sauvegarde, susceptibles d'être mises en œuvre en cas de survenance d'un risque. Ce document est obligatoire pour quelques 15 000 communes concernées selon la directive du ministère de l'environnement du 20 juin 2005.

En même temps que le DICRIM, la ville de Limay a élaboré son PCS : Plan Communal de Sauvegarde. C'est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Créé par la loi du 13 août 2004, dite de modernisation de la sécurité civile, le PCS est l'outil du Maire en tant qu'acteur principal de la gestion d'un événement pouvant mettre en danger la population, les biens et l'environnement. On parle de risque majeur lorsque un événement (aléa) menace un grand nombre de personnes ou/et est susceptible d'occasionner des dommages importants. Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par sa gravité.

Le plan communal de sauvegarde intègre les différents acteurs du secours (sapeurs-pompiers, SAMU, forces de l'ordre). Il est en quelque sorte l'élément communal du plan ORSEC (ORganisation des SECours) défini au niveau départemental. Il prévoit la mise en œuvre des actions de secours, d'alerte et d'information d'urgence, de mise à l'abri immédiate ou d'évacuation des personnes, d'hébergement, de ravitaillement, de réconfort... en cas d'incident ou d'accident, sur la route ou dans une entreprise.

Quels sont les risques au niveau industriel ?

Il y a un risque industriel majeur lorsqu'un danger grave et immédiat, lié à un accident

dans une entreprise, menace le personnel, les riverains, les biens et l'environnement.

Les principales causes peuvent être :

- une explosion occasionnée par un choc, par un mélange de produits, par la présence d'une flamme, etc.
- un incendie dû à l'inflammation d'un produit,
- la dispersion dans l'air de vapeurs ou fumées toxiques avec un risque d'asphyxie, un risque d'intoxication par inhalation ou par contact et un risque de brûlure,
- l'épandage sur le sol ou dans l'eau (la Seine en particulier) de produits dangereux avec un risque de pollution, d'intoxication par contact et un risque de brûlure chimique.

Quelles sont les entreprises concernées ?

Toute exploitation industrielle ou agricole susceptible de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains, est une installation classée.

Les activités relevant de la législation des installations classées sont énumérées dans une nomenclature qui les soumet à un régime d'autorisation ou de déclaration en fonction de l'importance des risques ou des inconvénients qui peuvent être engendrés :

- Déclaration : pour les activités les moins polluantes et les moins dangereuses. Une simple déclaration en préfecture est nécessaire.

- **Autorisation** : pour les installations présentant les risques ou pollutions les plus importants. L'exploitant doit faire une demande d'autorisation avant toute mise en service, démontrant l'acceptabilité du risque. Le préfet peut autoriser ou refuser le fonctionnement.

Les risques industriels à Limay

Il existe 17 installations classées soumises à autorisation à Limay. Une seule est classée « SEVESO » : Air Liquide. Ce classement signifie que cette entreprise utilise des produits dangereux en quantités telles qu'elles présentent un potentiel de danger important. Cette entreprise présente un risque fort (« SEVESO seuil bas ») mais pas un risque majeur (« SEVESO seuil haut »). On peut trouver la liste de ces entreprises sur Internet (<http://installationsclassées.ecologie.gouv.fr/>) en interrogeant la base des installations classées.

Le risque transport de matières dangereuses (T.M.D.)

Les risques des transports de matières dangereuses par la route sont dus principalement aux accidents en cours de transports mettant en cause des hydrocarbures, des produits chimiques solides ou liquides

Dans chacun des cas, les accidents entraînent le plus souvent une fuite légère par fissure ou détérioration d'une vanne entraînant un épan-

dage d'une faible quantité de produit. Il peut y avoir épandage d'une partie ou de la totalité des produits transportés sur la chaussée, dans les fossés, sur les terrains avoisinants, sur les voies d'eau, sur des plans d'eau, des eaux souterraines, des égouts, d'où un risque souvent persistant de corrosion des conduites ou d'intoxication des animaux par les flaques

stagnant sur le sol ou dans les fossés. Les risques d'explosion, bien que rares, ne sont pas à exclure.

Transport par voie ferrée

Les risques de transport de matières dangereuses (T.M.D.) par voie ferrée sont plus concentrés au moment du conditionnement





des wagons. Il peut s'agir de fuites légères ou d'une détérioration d'une vanne ou d'erreurs de transbordement des produits entraînant un épandage d'une faible quantité de produits. Les risques sont réduits, sauf en cas de stationnement prolongé.

Contrairement à la route, les itinéraires des transports par voie ferrée sont bien connus, répertoriés et une anticipation est possible et envisagée dans le cadre des dispositions ORSEC – accident de chemin de fer, pollution accidentelle des eaux intérieures et transport de matières, permettent de prévoir les réactions des intervenants.

Transport par canalisation

Les Yvelines sont parcourues par des oléoducs et des canalisations de Gaz de France sur une longueur totale de 430 km, dont 230 km d'oléoducs. Il y a le pipeline Île-de-France d'ELF France (75 km), pipeline de la société TRAPIL (150 km) et les gazoducs de Gaz de France.

60% des communes des Yvelines sont ainsi traversées par une ou plusieurs canalisations.

Les risques sont les fuites légères ou détérioration de l'enveloppe des ces oléoducs, gazoducs et pipelines.

Transport par voie fluviale

Le trafic par voie fluviale sur la Seine est relativement élevé : environ 780 000 tonnes dont des matières dangereuses, surtout des produits pétroliers. Les risques liés au transport par voie d'eau se caractérisent surtout par des déversements entraînant des pollutions. En cas de pollution de voie fluviale, les mesures seront prises afin de protéger l'importante ressource de prélèvement d'eau.



Le plus gros amandier vit à Limay

Avec ses 3,15 m de circonférence, l'amandier trônant le long de la rue de la Paix a toutes les caractéristiques d'un phénomène exceptionnel. Rares sont en effet les amandiers dont le tronc est aussi imposant, massif. Un amandier vit en moyenne une centaine d'années mais celui-ci n'a que 53 ans et semble ne pas avoir renoncé à accroître un peu plus ses rondeurs. Ses nombreuses branches ont la circonférence d'un amandier normal. Avec ses 3,15 m d'envergure, notre amandier se classe parmi les géants que la nature recèle. Manifestement, il semble vivre tranquillement et a su résister à la tempête de 1999. Se portant comme un charme, il fait montre d'une grande générosité en laissant choir chaque année ses fruits : les amandes. L'amandier (ou le *Prunus dulcis*) est en effet un arbre fruitier et fleurit à la fin de l'hiver. On sait que le département des Yvelines possède des arbres remarquables et classés. Nous menons l'enquête pour savoir si notre amandier ne pourrait pas faire son entrée, lui aussi, dans la catégorie des arbres extraordinaires !



Autour de l'arbre

L'amandier est un des symboles de la virginité. Riche en huile, protéines, glucides et vitamines, l'amande est délicieuse (sauf, naturellement celle de l'amandier sauvage, qui peut être toxique pour l'homme). L'amandier est originaire de l'Asie occidentale. Il est cultivé depuis 5 000 ou 6 000 ans en Iran. Il fut introduit en Égypte par les Hébreux et ramené en Europe par les Grecs. Les Romains rapportèrent l'amande, qu'ils appelèrent « noix grecque ». Introduit dans le Midi de la France au V^e siècle av. J.-C., il ne prit son essor qu'au haut Moyen Âge. Aujourd'hui, le premier producteur d'amandes est la Californie. Quant à la France, elle importe plus de 90 % de sa consommation d'amandes malgré les efforts de l'INRA (l'institut national de la recherche agronomique) pour développer sa culture.

Que reste-t-il de l'Hermitage Peu de choses il est vrai.

**Au-dessous coule la Seine.
Sur les coteaux de Limay
existait un vieil ermitage*.
Existait, parce qu'aujourd'hui,
et ce depuis les années 1960,
il ne reste plus grand-chose,
à l'exception de quelques
pierres chargées d'histoire,
de mémoire et de statues
conservées.**

Il faut remonter loin dans le temps, au XIV^e siècle, pour trouver quelques traces de son histoire. A l'origine, et avant d'être un lieu de retraite pour ermites, la grotte était, semble-t-il, un repaire de brigands de grands chemins. On dit que Charles V, dit Charles le Sage (roi de France de 1364 à 1380) en fit pendre quelques-uns sur place ! C'est en souvenir de cet acte de « justice » expéditive que le site prit le nom de Saint-Sauveur, en reconnaissance de la paix retrouvée. Il faut dire que jadis l'insécurité était à son comble ! Et à la place de la potence, trois croix furent plantées ! Avis aux amateurs !

Lieu de cérémonies

Cette grotte fut plus tard habitée par un ermite qui avait entre autres charges, celle de signaler, aux maîtres des Ponts de Mantes, l'arrivée des bateaux remontant le fleuve

vers Paris. Il les signalait à l'aide d'une cloche installée au sommet de la chapelle. En effet, jouxtant la grotte, une chapelle fut creusée. La chapelle de l'ermitage était divisée en trois longues nef séparées par de gros piliers. A une extrémité s'élevait le maître-autel. Lieu de cérémonies religieuses, l'ermitage comprenait également une petite grotte contenant le Saint-Sépulcre. C'est là que dormait l'ermite, l'anachorète. Le gardien du temple. Au cours des siècles qui suivirent, l'ermitage de Saint-Sauveur vit de nombreux ermites se succéder. On connaît même les noms de certains frères qui y vécurent : Aupers, Nicolas Voland, Antoine Bernard et Nicolas Beaudry, ce dernier mourut à 72 ans et fut inhumé sur place. D'autres encore se reliaieront jusqu'au XIX^e siècle... Le dernier, frère Joseph, trépassera en 1882, en ermite qu'il était et retranché du monde et des hommes. On découvrit son corps plusieurs jours plus tard... Le travail des ermites consistait à défricher la terre autour de la chapelle. Par leur travail, les ermites qui se succédèrent firent de Saint-Sauveur une propriété de trente perches (mesure agraire qui valait 34,18 m²), close de murs et renfermant un jardin potager et des arbres fruitiers.

Des grottes, les coteaux en étaient truffés. On raconte même qu'une grotte souterraine passait sous la Seine pour rejoindre les berges de Mantes. Les légendes en font évidemment le repaire de bandits, de coupe-jarrets et autres malandrins. Les Célestins aussi possédaient des grottes. C'est si vrai qu'elles servirent d'abri à 150 habitants pendant les bombardements d'août 1945.

Mais revenons aux temps anciens. Au XVI^e siècle, les mariners de Rouen (ce qui confirme la mission de sonner la cloche à l'approche de bateaux), offrirent à l'ermitage un « Christ au Tombeau » pourvu



d'anges et de Saintes et d'apôtres et Saint Joseph d'Armathe, grandeur nature. Quelques-unes de ces statues furent hélas mutilées en 1793. D'autres traversèrent les siècles et furent conservées. C'est le cas notamment de la statue en pierre, aux mains et à la tête en marbre de Thomas Letourneur, aujourd'hui visible à l'Église Saint-Aubin. L'ermitage Saint-Sauveur avait une certaine renommée dans la région. Les dons affluèrent : statues, tableaux, autres objets religieux et ex-voto garnirent peu à peu la chapelle.

Saint-Sauveur fut de tout temps un lieu de promenade. En effet, de Saint-Sauveur, on savoura la vallée de la Seine. On le peut encore aujourd'hui. Panorama magnifique que Boileau traduisit jadis dans ces vers : « La Seine au pied des monts que son flot vient



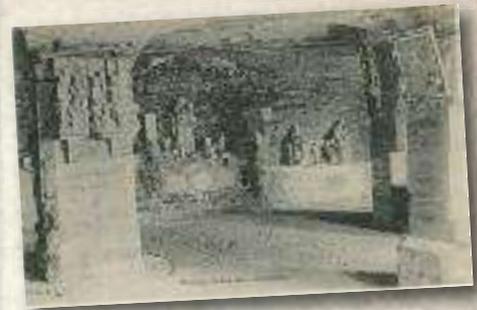
Saint-Sauveur ?



laver/Voit du sein de ses eaux vingt îles s'élever/Qui, partageant son cours en diverses manières/D'une rivière seule y forme vingt rivières.

Nombreux étaient les habitants de Limay et de Mantes à profiter de ce cadre bucolique. La curiosité et les légendes aidant, ils en profitaient pour visiter l'ermitage. Jusqu'en 1928, l'ermitage était encore un lieu de curiosité et de superstition. La tradition voulait que de jeunes filles tirassent la cloche afin de savoir quand elles se marieraient... Le nombre de tintements indiquant le nombre d'années à attendre... A la suite des lois de

1905 sur la séparation des églises et de l'État, et après bien des démêlés et autres embrouillaminis juridiques, la ville de Limay devint propriétaire de l'ermitage. C'est ainsi que des gardiens municipaux occupèrent quelques années l'ermitage. Le dernier des gardiens s'appelait M. Léonard Bourlier, cantonnier de son état. Avec son épouse il tint sa « charge » de 1908 à 1928, date à laquelle une partie de la grotte s'effondra. Ils durent quitter l'ermitage alors que quelques réparations auraient suffi à le remettre en état. Désormais sans surveillance, l'ermitage fut pillé, livré aux maraudeurs et à des actes de



C'est tout ce qu'il reste de l'ermitage.

vandalisme. Ce fut une fâcheuse décision que d'avoir abandonné Saint-Sauveur. Certes, des objets et des statues furent sauvés du désastre, comme la statue de Thomas Letourneur. Reste que c'est un peu d'histoire locale à jamais enfouie...

Saint-Sauveur resta néanmoins un lieu de flânerie et de fêtes. On y célébrait le deuxième dimanche après Pâques. Des marchands et des forains s'installaient dans la cour de l'ermitage. L'après-midi, les gens descendaient aux Moussets où avait lieu la véritable fête foraine. D'autres fêtes s'y déroulaient : la fête du printemps et une autre au mois d'août qui deviendra la fête patronale de Limay.

C'est en 1962 que l'ermitage fut définitivement condamné et la grotte obstruée. L'ensemble, dont la chapelle, fut démolie à l'explosif en 1964 par la société Lafarge à la demande de la municipalité de l'époque dirigée par Robert Guichard. Ne restent que quelques vestiges... Et quelques regrets.

**En vieux Français, le mot s'écrivait avec « H », ce qui n'est plus le cas de nos jours. Un ermitage est l'habitation d'un ermite dans le creux de rocher. C'est généralement un lieu écarté, solitaire et champêtre. Lieu que choisissent certaines personnes pour leur retraite, et peu importe l'âge !*

Prendre aux « pauvres » pour donner aux riches !!! Voici la devise de Sarkozy et de son gouvernement

22,6

milliards d'€, c'est le coût de la réforme des retraites pour les salariés.

4,4 milliards d'€, c'est le montant de la participation des entreprises et des hauts revenus pour les retraités.

19 000 bénéficiaires du bouclier fiscal se partagent la somme de 679 millions d'euros

362 126€ c'est le montant moyen du chèque attribué aux 1169 contribuables les plus fortunés

Vous venez de recevoir votre taxe d'habitation avec ses 14,8% d'augmentation de la part du département (dirigé par l'UMP)

Et voici la dernière injustice qui va concerner tous les Limayens habitants dans un logement social ainsi que les 600 demandeurs de logement : l'Etat a décidé de ponctionner les organismes d'HLM de 340 millions pendant 3 ans à partir de 2011.

Ce projet est une opération de pickpocket dans les poches des locataires HLM. Il se traduira, soit par une augmentation de 2,5% des loyers, soit par l'affaiblissement des capacités des organismes HLM à investir dans les constructions neuves et à entretenir leur patrimoine. Il est injuste et inefficace de faire supporter aux locataires HLM cet effort financier. De plus ce sont des milliers d'emplois dans le bâtiment menacés.

Sur Limay, parce que nous ne sommes pas dans la CAMY nous avons conservé la compétence logement et par conséquence nous pouvons porter nos efforts sur plusieurs axes :

- Réduire la durée d'inoccupation grâce à la maîtrise des attributions sur 50% des logements du fait de notre participation dans le syndicat mixte du man-tois
- l'accompagnement des familles en difficultés financières dès le départ pour éviter l'expulsion
- l'accompagnement des locataires avec leurs amicales dans tous les projets de réhabilitations comme aux Crooms, au 129 Av du Président Wilson et au foyer AF-TAM en maîtrisant l'augmentation des loyers
- La sécurisation et la diminution des loyers des parkings souterrains
- L'aide aux locataires pour la création d'amicales afin que ceux-ci puissent intervenir sur les travaux nécessaires et le contrôle des charges

Le groupe Communiste et Société Civile

Dominique BOURE, Eric ROULOT, Mickaël BOUTRY, Djamel NEDJAR, Jackie NORMAND, Catherine COUTURIER, Julien ROUZIERE, Sophie BOYER, Simone REPECAUD, Eric ROSE, Leïla MAHDAOUI, Gérard PROD'Homme, Jacques SAINT-AMAUX, Carlos MEDEIRA, Liliane SEVESTRE, Jean WAGNAC, François MAILLARD, Servane SAINT-AMAUX, Bekkaï YAJJOU, Micheline CIZNIAR, Suzanne MAUGAND, Jean Marc RUBANY

À quoi sert le Conseil général ?

En mars 2011, nous serons appelés, dans le Canton de Limay, entre autres, à élire notre Conseiller général. Nous entendons, lisons, tant de choses erronées, de confusions, sur son rôle, par rapport, notamment à celui du Conseil Régional, qu'il nous a semblé opportun de rappeler quelques points. En effet, dans les élections passées, nous avons vu trop de candidats confondre campagne pour la cantonale avec campagne municipale, régionale, législative ! Avec souvent des propositions, pour chaque commune, qui ne relèvent que de la compétence du Maire et de son Conseil Municipal : instaurer une police municipale, proposer des changements dans le domaine scolaire, l'emploi, le développement économique, par exemple. Ou encore l'environnement, dévolu à l'Etat (via les préfetures, la DRIRE...) et en rien au Conseil général pour des décisions importantes. Le cadre de vie, lui aussi, relève de chaque municipalité. Avec, pour certains projets, des possibilités de subventions du Département, que nous demandons chaque fois que c'est possible. Reste au Département la gestion, l'entretien, la sécurisation de carrefours sur les voies départementales, comme c'est le cas pour le rond-point à l'entrée de Limay. Autre sujet cher à certains anciens et futurs candidats, celui des transports. Certes, le Conseil général prend une part de subventionnement des transports en commun, offre tout ou partie de cartes de réduction SNCF pour les seniors (100% dans certains départements à tous les seniors, 50 % dans le nôtre, avec des conditions de revenus draconiennes ; mais cela, ils l'oublie, curieusement...). Les décisions de création de lignes sont du ressort du STIF (présidé par le Conseil Régional), qui passe des commandes, aussi bien de lignes nouvelles, que de cadencements, d'amplitude horaire, pour les bus et les trains. À la SNCF revient de mettre en œuvre, avec le concours de RFF pour la création de nouvelles voies si nécessaires, ou, comme à Limay, la suppression du passage à niveau. Mais un Conseil général n'a pas de pouvoir particulier pour tout cela ! La sécurité, de même, n'est en rien du ressort d'un Conseiller général. Eventuellement pour accorder une subvention suite à un projet municipal de sécurisation, d'une voie, par exemple. La sécurité, c'est avant tout le rôle de la Police nationale, payée par nos impôts ! Comme d'autres municipalités, à Limay, nous nous battons pour que des policiers soient réellement au service des personnes et des biens dans le Commissariat de Limay. Mais les annonces toutes récentes de suppressions de postes dans la police sont plus qu'inquiétantes. Et aucun Conseiller général n'y pourra changer quelque chose ! Ces « candidats », anciens ou potentiels, oublient, dans leur programme, ou ne font qu'effleurer ce qui concerne la culture, et là, notre Département, c'est vrai, organise un certain nombre de visites, expositions, gère des musées. Mais de nouvelles propositions sont rares ! De même pour ce qui est du rôle du C.G. : le social. Par exemple (en résumé) la gestion de « l'APA, du RSA (avec la CAFY), et de nombreuses aides, allocations, qui, ces derniers temps ont tendance à diminuer en montants, en nombre de personnes concernées (allocation énergie, téléphone ...). Quel candidat (sauf ceux de gauche) se bat pour améliorer ces aides en cette période ou tant de familles vivent dans de grandes difficultés ? Alors, pour la prochaine élection, évitons les candidats qui se trompent de campagne !

Le groupe des élus socialistes

**Nicole BOCK
Tristan BRAMS
Eric ODOR,
Sophie LEROUX
Mireille SCHEYDER
Marie-Jeanne NOVELLA
Patrice SEDAMINO**

Agents municipaux : nous sommes à votre écoute.

Beaucoup d'informations remontent vers nous au sujet du mode de gestion du personnel au sein de la municipalité.

Récemment, une personne que nous appellerons Monsieur X (nous ne mettons pas son nom volontairement) a décidé de porter son affaire devant la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE) pour discrimination à l'embauche. Il avait candidaté à un poste, il avait les compétences nécessaires et pourtant sa candidature a été refusée sur le motif suivant : VOUS ETES TROP COMPETENT.

Après avoir interrogé la Mairie, la HALDE a conclu que Monsieur X « doit être regardé comme ayant fait l'objet d'une discrimination ». C'est très clair.

Le bilan social de 2009 indique un total de 10625 jours d'arrêts de travail soit 26 jours par agent. Cela reflète clairement un malaise au sein du personnel.

Un autre exemple : le taux de personnes souffrant d'un handicap dans le personnel municipal ne s'élève qu'à 2,51% des agents alors que le quota légal est de 6%. La ville préfère donc payer une contribution qui s'élève à 41 808€ pour l'année 2009 plutôt que d'employer du personnel adapté. Ces chiffres sont incontestables.

Pourtant, en conseil municipal, le Maire ne perd pas une occasion de rappeler à quel point le personnel municipal est heureux et bien traité. NOUS SAVONS QUE C'EST FAUX. Tous les élus municipaux, y compris ceux de la majorité, doivent prendre leurs responsabilités face à cette réalité.

Beaucoup d'agents municipaux nous disent avoir subi des pressions quand ils se sont plaints. D'autres se plaignent de l'attribution d'emplois de complaisance ou de licenciements (ou de fin de contrat) sans motifs sérieux.

Nous pensons que ces comportements sont inacceptables. S'ils existent, il faut les dénoncer. Nous savons qu'il n'est jamais facile d'aller contre l'autorité, surtout si son travail en dépend. Certes mais sachez que vous avez des droits et qu'ils doivent être respectés.

Nous sommes à votre écoute pour faire respecter vos droits et vous proposer des solutions.

**Fabrice TAURISSON
Martine MOREAU
Raphael COGNET
Olivier DEMEESTERE
« Ensemble, Écrivons
l'Avenir de Limay »**

Naissances

• ROSADO Joana	30/04/2010 à Limay	• FOFANE Magni-Toumany	01/08/2010
• DIAO Adama	29/05/2010	• HENDAZ Abderrahman	01/08/2010
• DIAO Awa	29/05/2010	• IDYOUNES Hidaya	02/08/2010
• CHASSAN-FINOT Jade	31/05/2010	• SOUMARÉ Oumar	03/08/2010
• OUIRIEMMI Farès	03/06/2010	• STAMPÊTE Maël	04/08/2010
• LOUNANE Aymen	10/06/2010	• BOUGOSSE Leeloo	08/08/2010
• PARPAITE Taïna	12/06/2010	• BOUADJADJA Walid	10/08/2010
• JELLITI Ylies	16/06/2010	• MRAIZIG HAMDAN Mamoud	10/08/2010
• MONIN Alexandre	21/06/2010	• WOGELL Mathilde	10/08/2010
• POHER Chloé	21/06/2010	• KHATIR Maryam	12/08/2010
• OZENNE-COCHARD Achille	26/06/2010	• MURAS Enzo	12/08/2010
• LACHGAR Yanis	27/06/2010	• MASSINGER Sherley	14/08/2010
• BINOUCHE Sabrina	28/06/2010	• MICH Assim	15/08/2010
• MOISELET Eléonore	28/06/2010	• CHOUARFIA Janel	17/08/2010
• BOURKIA Ilyes	29/06/2010	• BEKKOUCHE Kenza	21/08/2010
• KADIAL Mansa	01/07/2010	• EL OUALI Salma	23/08/2010
• GOMES Nicolas	03/07/2010	• RANNA Maryam	25/08/2010
• NJIKI Santé	09/07/2010	• NOËL Léo	26/08/2010
• BOUVET Tabitha	12/07/2010	• ABDUL Laïba	29/08/2010
• ZBEIR Adam	13/07/2010	• ESSAMI Lyna	30/08/2010
• SISSOKO Ali	15/07/2010	• VAN-HAUWAERT Noah	01/09/2010
• KOUYATE Mariam	17/07/2010	• EL BTIT Jihane	02/09/2010
• RAHOUA Sabah	18/07/2010	• LE GOËC Camille	08/09/2010
• GREFFEUILLE Charlotte	19/07/2010	• VEILLARD Nathan	08/09/2010
• GREFFEUILLE Quentin	19/07/2010	• LOCKO Laura	12/09/2010
• BENBEZZA Mohamed	21/07/2010	• MONAVILLE-BERTRAND Ninon	14/09/2010

Mariages

• ANANIKONE Soukprathay et ROMAN Amalia	28/08/2010
• TALSSI Sidi-Mohamed et HSAÏNI Hayat	04/09/2010
• MERCADER Georges et CHELLI Ichrak	04/09/2010
• BONNARD Pascal et BACHER Sylvie	04/09/2010
• BRUNEL Matthieu et TESORIERO Laetitia	11/09/2010
• RANNA Ahmed et AMAGHOUN Asma	17/09/2010
• WENGER Xavier et VERRIN Stéphanie	18/09/2010
• ASSAGDI Rabii et ROGER Marine	18/09/2010
• LEJEUNE Damien et DESANTI Charlotte	18/09/2010
• SABER Mustapha et BOUZAR Nawal	18/09/2010
• PAGÈS Pierre et FOREST Laurence	25/09/2010

Décès

• TROCHET Michel	18/07/2010
• BERCHOT divorcée ABIVEN Eveline	17/08/2010
• BARON Jean-Yves	26/08/2010
• TRAUTMANN Pierre	06/09/2010
• PITEK Stefan	06/09/2010
• LEVAYE Michel	19/09/2010



Depuis le 1^{er} septembre, le bar, hôtel et restaurant du Café de l'Avenir a un nouveau propriétaire.

Café de l'Avenir - 23 rue Jules Ferry
tél. : 01 30 92 04 59



Ouverture d'une sandwicherie au n°12 de la rue Nationale (ancienne boucherie chevaline)

tél : 06 14 38 70 97



Ouverture d'un Salon de thé au 30 bis rue Nationale (ancien restaurant près du café/tabac)

tél : 06 14 86 92 73



Réception des nouveaux Limayens

Lors de réception des nouveaux Limayens*, samedi 25 septembre, et après une visite de la ville et la présentation des équipements et des services, le Maire s'est particulièrement attardé sur les armoiries de Limay afin d'en faire jaillir toute l'histoire.



C'est un fait, les armoiries condensent à elles seules toute une histoire ancienne dont la symbolique n'est toujours pas éteinte. Loin s'en faut. Elles sont chargées d'une histoire qui éclaire le présent, comme par exemple, la volonté farouche de Limay de maîtriser son avenir et de conserver son indépendance.

Décryptage :

Le nombre de **fleurs de lys** renvoie à la charte du monastère des Célestins de Limay publiée par Charles V en 1376. Selon cette charte, les trois fleurs de lys d'or représentent les armes de l'Île-de-France et sont le symbole de la royauté. Les fleurs de lys avec l'écu sont à la fois l'emblème de la Sainte-Trinité et de l'Ecu de France.

La **croix pattée** haussée est le symbole de l'important monastère de l'ordre des Célestins qui a existé à Limay durant 4 siècles. L'ordre des Célestins, ordre religieux fondé en 1264, doit son nom à son fondateur : Pierre de Moron, qui deviendra Pape sous le nom de Célestin V en 1294. C'est en 1371 que débutent les premiers travaux de construction du monastère des Célestins. En 1375, le premier prieur s'installe. Puis en 1377 des moines prennent officiellement possession des lieux. Ils y resteront 400 ans, jusqu'à la dissolution de l'ordre religieux en 1779 par Louis XV, soit 10 ans avant la révolution de 1789 !

La **lettre S** qui enlace la croix est l'initiale du mot Sulmona, le nom d'une ville d'Italie située sur les pentes du Mont Maiella dans les Abruzzes. Ville qui fut le berceau de l'ordre des Célestins.

L'**ancien vignoble** de Limay, si important aux 16^e et 17^e siècles est représenté par deux pampres⁽¹⁾.

Au centre de l'écu figure un **pont de 3 arches**, silhouette du Vieux Pont de Limay qui est l'un des plus anciens ponts de France. Il a été construit en 1050 et comptait à l'époque 37 arches (en 3 parties), reliant Mantes à Limay. Ce Vieux Pont brisé a inspiré d'innombrables artistes dont Jean Baptiste Corot. Au-delà des apparences, il est la propriété officielle de Mantes depuis une décision ministérielle de 1923 et classé monument historique.

Le blason est surmonté d'une **couronne murale** d'or à trois tours, crénelée, ouverte et maçonnée de sable. Les trois tours symbolisent la force de la Ville, son intérêt stratégique. Couronne formée de tours et de murs, généralement utilisée pour signifier l'autonomie d'une ville libre. Le nombre de tours est ordinairement de trois pour les simples communes (quatre pour les chefs-lieux de département, cinq pour la capitale). Ce blason est maintenu par deux **loups**, emblème de la compagnie des Arquebusiers de Limay, de la confrérie de l'arbalète et de l'arquebuse. Mantes ayant choisi comme emblème le chien, emblème de la fidélité comme l'a souligné Armand Cassan dans son « Histoire de Mantes », se référant aux paroles du bon roi Henri IV « Messieurs de Mantes, je n'avais aucune inquiétude pour vous ; Bons chiens reviennent toujours à leurs maîtres ». La rivalité qui existait déjà à cette époque explique sans doute le choix de l'emblème de la compagnie de Limay. Chiens et loups ne s'accordent guère, et opposer les loups de Limay aux chiens de Mantes matérialisa la rivalité entre les deux villes. D'après l'historien, Émile Potié, « Limay a gardé encore de nos jours une fierté un peu farouche, un amour un peu rude pour toutes les libertés, un désir profond d'indépendance. » Une fierté toujours bien vivante !

*Nouveaux Limayens arrivés sur la ville au cours des 6 derniers mois.

(1) Pampres : Branches de vigne avec ses feuilles et ses grappes.





Démocratie interactive

SOYEZ EN PRISE DIRECTE AVEC LE MAIRE !

**Problème de circulation, de voirie...
Sécurité, habitat, entretien des espaces
verts, questions diverses, etc.**

**Le Maire et les élu(e)s
viennent à votre
rencontre jusque
dans votre rue !**

**Prochain rendez-vous :
rond-point des rues
Edouard Branly, J-L Duvivier
et des Moussets,**

**samedi 13 novembre
à 10h30**

OCTOBRE

L'Art dans tous ses états

Jusqu'au 30 octobre



Exposition contemporaine : « Des Habits et Moi »

> au Centre d'exposition des Réservoirs.

Romans ados

Mercredi 13 octobre

« LIRADO »

L'espace jeunesse propose aux jeunes de 10 à 14 ans de se retrouver, une fois par mois, pour échanger autour des romans ados. Cette première édition aura pour thème « Filles-garçons »

- > Pour les 10-14 ans
- > 15h
- > À la Médiathèque

Exposition

Du 13 au 31 octobre

« Le planning familial et la contraception : histoire d'un droit »

Cette exposition réalisée par l'association Valmy, est consacrée à l'histoire, à travers les siècles, de la conquête du droit des femmes de disposer de leur corps.

> À la Médiathèque

Cabaret

Vendredi 15 et samedi 16 octobre



Soirée cabaret

(nouveau spectacle), organisée par l'association CABAREVES.

- > Salle municipale
- > Réservation au 06 84 72 54 01

Dédicace

Samedi 16 octobre

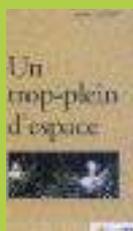
Venez rencontrer Anne Vernet pour la dédicace de son ouvrage

« Un trop-plein d'espace »

aux éditions Sulliver.

> 15h

> À la Médiathèque



Heure du conte

Mercredi 20 octobre



« Contes pour frissonner »

Venez frissonner de plaisir avec d'affreuses histoires d'ogres, de sorcières, de monstres et autres cauchemars...

- > Dès 5 ans
- > À 10h30
- > À la Médiathèque.

Spectacle jeune public

Mercredi 20 octobre

« Petit nuage »

par le Théâtre Astral et la compagnie La Tête Ailleurs.

Un voyage initiatique qui prône la tolérance, la différence et la nécessité de croire en soi.

- > À partir de 3 ans
- > 15h00.
- > Salle municipale
- > Entrée 5€ adulte et 2€50 par enfant
- > Renseignements au 01 34 97 27 03

Rencontre-débat

Vendredi 22 octobre

Débat entre parents sur le thème : « Accompagner son enfant vers l'autonomie », de la propreté au langage jusqu'à sa rentrée au collège.

Rencontre animée par l'École des Paris d'IDF.

- > 20h00
- > À la Médiathèque

Soirée dansante

Samedi 23 octobre

Soirée dansante

organisée par le Comité des Fêtes

- > Renseignement et réservation au 06 16 07 79 80 ou 06 87 81 73 04

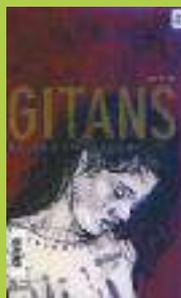
Atelier BD

Du 25 au 29 octobre

Atelier-stage

animé par Kkrist Mirror, auteur et dessinateur ayant publié dans la presse (Libération, Rock & Folk).

- > Stage gratuit, inscription obligatoire à la Médiathèque ou au 01 34 97 27 35 avant le 21 octobre



Conte

Mercredi 27 octobre

« Née dans une orange ! »

par Aurélie Loiseau de la Compagnie De-ci de-là. Nous parle de l'amour et du fruit, de la naissance et de la différence...

Avec beaucoup de gourmandise !

- > Pour les 3-6 ans
- > 10h30
- > Inscription obligatoire au : 01 34 97 27 35
- > À la Médiathèque

Soirée choucroute

Dimanche 31 octobre

Choucroute dansante

organisée par les Anciens Combattants prisonniers de guerre

- Tunisie-Algérie-Maroc (ACPG/CATM)
- > Réservation au 01 30 92 60 67

NOVEMBRE

Exposition

Du 2 au 30 novembre

Exposition « Objets de grève »

Produits non standards fabriqués en petite série par des ouvriers à l'occasion de conflits du travail, les objets de grève servent notamment à populariser et financer la grève. A partir des années 1980, ces objets ont été collectés et photographiés par Jean-Luc Moulène, artiste contemporain.

> À la Médiathèque

Patchwork

Vendredi 5, samedi 6 et dimanche 7 novembre

Exposition Patchwork

organisée par l'association « Les amis du patchwork ».

> Salle municipale



Halte à la pollution

Samedi 6 novembre



Manifestation

devant la sous-préfecture à 10h00, contre GDE qui pollue et contre l'État qui ne fait rien.

Sorties nature

organisées par la Société d'étude des sciences naturelles du Mantois et du Vexin.

Dimanche 17 Octobre 2010

Suivi de pousse des champignons

en forêt de Rosny

- > Rendez-vous à 8h45 devant la mairie de Limay

Dimanche 7 novembre 2010

Suivi de pousse des champignons

en forêt de Rosny

- > Rendez-vous devant la mairie de Limay à 8h45

Dimanche 21 novembre 2010

Musée Aubert de Maule

- > Rendez-vous devant la mairie de Limay à 9h



- > Inscription au 01 34 77 00 56 ou mb.remaud@wanadoo.fr

Heure du conte

Mercredi 10 novembre

« Contes Gourmands »

- > Dès 3 ans
- > 10h30
- > À la Médiathèque

Dîner-concert

Mercredi 10 novembre

Dans le cadre de Blues-sur-Seine **Jim Zeller et Carl Tremblay**, 2 harmonicistes de grande notoriété au Québec, accompagnés d'une section rythmique (basse, guitare, batterie).

- > Salle municipale
- > 18h30 : entrée avec repas
- > 21h00 : entrée tout public
- > Entrée : plein tarif 15€ - tarif réduit 12€ (sans repas) plein tarif 25€ - tarif réduit 22€ (avec repas)

Hommage aux anciens combattants



Vendredi 12 novembre

Remise officielle des diplômes d'honneur aux anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale

- > À l'Hôtel de Ville à 11h00

Rencontre musicale

Samedi 13 novembre

Dans le cadre du festival « Blues-sur-Seine », **rencontre musicale avec un duo** Dr Burt (guitare/voix) + hardie Dean (drums), issu de la mythique Music Maker Fondation : les racines du blues.

- > 14h00
- > À la Médiathèque

Spectacle Jeune public

Judi 18 novembre à 14h00

en scolaire
Dans le cadre de Blues-sur-Seine **« Le blues de la grenouille »** par François Vincent
Comment les malheurs d'une petite grenouille peuvent générer un cataclysme écologique planétaire. Une histoire contée, jouée, rythmée, chantée.

- > 40 minutes pour les petites oreilles de 4 à 7 ans
- > Salle municipale
- > 3€ par élève

Exposition

Du 16 au 27 novembre

Exposition de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la région Mantoise.



« 1910-1920, la construction du syndicalisme dans le Mantois »
De l'arrivée des chemins de fer dans le Mantois à la grève des cheminots de 1920. Cette exposition conçue par l'Institut CGT d'Histoire Sociale de la région mantoise, nous fait revivre les luttes syndicales à travers une sélection photographique de moments clés, de l'assassinat de Jaurès à la journée internationale de la femme de 1910. C'est le début d'un siècle tourmenté, avec les luttes sociales qu'évoque l'exposition, avec, en arrière plan, la première Guerre mondiale et la Révolution d'Octobre.

- > À la Médiathèque

Projection DVD

Samedi 20 novembre



« Attention danger travail »

de Pierre Carles
> À 15h
> À la Médiathèque

Soirée thématique

Samedi 20 novembre

Soirée organisée par l'Association **Peuples d'Ici et d'Ailleurs**.

- > Réservation au 01 34 97 83 68

Soirée

Vendredi 26 novembre

Guinguette d'hiver



- > 20h00
- > Salle municipale
- > Entré 8,5€ - Prévente 5,5€ Demi tarif 4€
- > Renseignements au 01 34 97 27 03

Expo

Samedi 27 et dimanche 28 novembre

Exposition vente des travaux du « Club de la Joie de Vivre ».

Rencontre

Samedi 27 novembre

Yannick Amossé autour de son livre : **« LTT nos plus belles années »**, aux éditions Le Temps de Cerises.



Art et Travail

Du samedi 27 novembre au 12 décembre



Exposition proposée par l'association

« Art et Travail du Mantois ».

- > Centre d'exposition des Réservoirs

Thé dansant

Dimanche 28 novembre

Thé or not thé

thé dansant organisé par l'association « Club de la Joie de Vivre ».

- > 15h00
- > Réservation au 0130 92 25 98

DECEMBRE

Don du sang

Vendredi 3 et samedi 4 décembre



Collecte de sang

organisée par l'Amicale des donneurs de sang

- > Salle P. Kergomard

Laïcité

Du 3 décembre au 31 décembre

Exposition : « Histoire et actualité de la laïcité »

- > À la Médiathèque



Colis de Noël

A partir du 6 décembre.

La distribution des colis de Noël pour les personnes âgées de plus de 70 ans débutera lundi 6 décembre, jusqu'au jeudi 23 décembre, au 3^e étage de la Mairie.

- > Horaires : du lundi au vendredi de 8h45 à 11h30 et de 14h00 à 16h30. Samedi matin, de 8h45 à 12h00.

Solidarité

Samedi 11 décembre



Le Père Noël est un Rocker

Une entrée = un jouet neuf d'une valeur minimum de 8€.

- > 20h00
- > Salle municipale
- > Renseignement au 01 34 97 27 03

LES DERNIERS MOMENTS DU PASS FONCIER®

Dispositif non reconduit en 2011

IL EST ENCORE TEMPS DE DEVENIR
PROPRIÉTAIRE POUR LE PRIX D'UN LOYER !!



À LIMAY
Avenue du Stade/Rue Jean Macé

Villas
en
Seine

Le Pass Foncier® est un dispositif d'aide au financement pour une première acquisition en résidence principale.

- **UNE SUBVENTION DE LA VILLE DE LIMAY** de 4 000 € minimum ⁽¹⁾
- **UNE TVA RÉDUITE À 5,5%** au lieu des 19,6% habituels ⁽²⁾
- **UN AVANTAGE CUMULABLE** avec le Prêt à taux 0% ⁽³⁾
- **UN PRÊT DE 30 000 €** maximum à remboursement différé ⁽²⁾ non reconduit en 2011
- **UN CRÉDIT D'IMPÔT** sur les intérêts d'emprunts ⁽⁴⁾

Se renseigner sur l'espace de vente :
Angle rue Nationale / avenue de la Paix à Limay

01 34 97 06 84

www.interconstruction.fr



interconstruction

un regard ouvert sur la ville.

(1) Selon la délibération n° 03 prise en séance du Conseil Municipal de la ville de Limay du 16 février 2010, subvention de 4 000 € ou 5 000 € selon la taille du foyer et des conditions de ressources, réservée aux acquéreurs remplissant les conditions d'attribution du Prêt à 0%. Conditions disponibles sur l'espace de vente. (2) PASS FONCIER® : prêt à remboursement différé pour les primo-accédants en résidence principale, octroyé par l'organisme de 1% logement sous réserve de l'obtention de la subvention de la ville de Limay. Selon les conditions de ressources et composition du foyer et du secteur géographique de la résidence. TVA 5,5%: les prix de vente sont alors assujettis à la TVA 5,5%, dès lors que l'offre de Prêt Pass est émise avant le 31/12/2010. (3) Sous conditions de ressources. (4) Avec la loi TEPA et pour une signature notaire avant fin 2010, déduisez de vos impôts 40% de vos intérêts d'emprunt la première année et 20% les quatre années suivantes, plafonnés à 3750 € pour une personne seule, 7500 € pour un couple + 500 € par personne à charge.